RÉSONANCES ÉLEVAGE

l'AOC Taureau de Camargue
Une promotion accrue p.6

DOSSIER QUALITÉ

L'AGNEAU DE SISTERON

Une demande qui explose p.2

Bulletin des Filières d'élevage en Provence Alpes Côte d'Azur
Numéro 1 - Mars 2010

Fête du fromage à Banon

■ *Dimanche 16 Mai 2010*

Ce village de Haute Provence est réputé pour son délicieux fromage de chèvre conservé dans une feuille de châtaignier. Chaque année, un concours du meilleur banon est organisé avec des dégustations placées sous le signe de la « sainte trilogie» pain-vin-fromage.

Fête de l'Agneau de SISTERON

■ *LE DIMANCHE 15 Mai*

Sisteron, (Alpes de Haute Provence) ville de l'agneau par excellence, organise l'une des plus belles fêtes traditionnelle de terroir de Provence.

Transhumance en ville, animations agricoles, repas autour de l'agneau, danses et chants folklorique, stands pédagogiques, animations enfants vous attendent tout au long de la journée.

8ème Conférence Mondiale Mérinos

- En Pays d'Arles 25/26 Avril
- Rambouillet du 3 au 5 MAI

Les Rencontres Fromagères Fermieres

■ *LE JEUDI 7 Octobre*

à Carmejane
Alpes de Haute Provence

Salon International de l'AGRICULTURE

■ *DU SAMEDI 27 Février au Dimanche 7 Mars*

Porte de Versailles - Paris
Plusieurs événements marqueront cette 47ème édition du SIA .
Le stand de l'élevage de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur sera présent au Hall 1

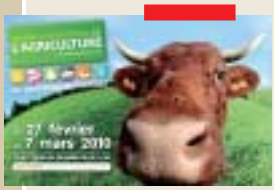

SOMMAIRE

QUALITÉ
- L'Agneau de Sisteron : une demande qui explose p. 2
- Retour sur la journée technico-économique qui s'est tenue le 3 Décembre à Sisteron p. 5
- L'AOC Taureau de Camargue : Une promotion accrue p. 6

TECHNIQUE
- RMT bâtiments Lille octobre 2009 p. 7
- Ferme Expérimentale de Carmejane p. 8
- La Charte des Bonnes Pratiques d'Elevage p. 12

ÉCONOMIE
- Synthèse des résultats technico-économiques de PACA élevages fromagers fermiers p. 14
- La filière laitière bovine régionale a subit une mutation profonde p. 22
- L'Agneau de Sisteron : un étalement de l'offre qui porte ses fruits ! p. 24

RÉGLEMENTATION
- La notification des mouvements d'animaux est obligatoire p. 25
- Organisation des services d'Identification et de Contrôle des Performances p. 26
- Transport des porcs vers l'abattoir p. 28

PASTORALISME
- Thème de la journée : l'avenir de la PHAE collective à l'horizon 2012 p. 30

ÉVENEMENT
- 5ème Ovinpiades des Jeunes Bergers en PACA p. 31
- 8ème Conférence Mondiale Mérinos p. 32

CULTURE & PATRIMOINE
- Les fêtes de la transhumance dans le Sud de la France p. 33

RÉSONANCES
ÉLEVAGE
Bulletin des filières d'élevage en Provence Alpes Côte d'Azur

ÉDITEUR
Maison Régionale de l'Elevage
Association loi 1901
Route de la Durance - 04100 Manosque
Tél.: 04 92 72 56 81
Fax : 04 92 72 73 13
Email: mre@mre-paca.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Kacem Boussouar

CREDIT PHOTOGRAPHIQUE
MRE, G. Chailly, F. Sauguet, S. Attias, V. Enjalbert, C. Guinamard, F. Demarquet, D. Gauthier, A. Flores, JY. Blanchin, JM. Mazet, M. Alexandre, L. Demergue, E. Balard, D. Baron, P. Fabre

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO
G. Chailly, F. Sauguet, S. Attias, V. Enjalbert, C. Guinamard, F. Demarquet, D. Gauthier, A. Flores, JY. Blanchin, JM. Mazet, M. Alexandre, L. Demergue, E. Balard, D. Baron, P. Fabre.

CONCEPTION -IMPRESSION
Société - EMPREINTE
Tél.: 04 42 79 67 22
Email : empreinte-sarl@wanadoo.fr

Document réalisé avec le concours financier du Conseil Régional PACA, du Ministère de l'Agriculture, de France Agrimer et de l'Europe

MRE PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR MAISON RÉGIONALE DE L'ÉLEVAGE

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

FranceAgriMer

ÉDITO

AMIS ELEVEURS DE PACA
Se parler, s'écouter, pour réussir ensemble

Vous êtes habitués à recevoir des revues ou des bulletins d'information concernant l'activité des différentes filières d'élevage de la région. Avec la création de la Maison Régionale de l'Elevage, dans le courant de l'année 2009, nous avons pris la décision de créer ***« Résonances Elevage »***, une revue d'information générale et collective sur les productions animales de Provence Alpes Côte d'Azur. Nous espérons par là-même créer une dynamique interprofessionnelle bénéfique à l'ensemble de nos productions. Nous comptons sur vos avis et réactions pour enrichir ce magazine, pour l'améliorer selon vos besoins.

Cette nouvelle communication s'inscrit dans un contexte particulier. Ainsi, depuis près de 30 ans, nos organisations régionales des filières d'élevage (OREAM - BAP - FRECAP) ont porté et mené des actions pour l'intérêt de leur production et qui ont porté leur fruit. Suite aux élections aux chambres d'agriculture en 2007, il nous est apparu nécessaire de réfléchir à l'opportunité de regrouper nos structures pour plus d'efficacité.

Ce travail entrepris en commun a abouti à la fusion au sein de la MRE en 2009. Pour autant, il nous reste à mener de nombreux chantiers filière par filière, car tout bouge autour de nous, à commencer par les restructurations publiques qui arrivent et dont il nous faut prendre acte afin d'adapter nos structures pour répondre au mieux aux besoins de nos éleveurs.

Tout le monde reconnaît l'intérêt de voir présent sur le territoire l'activité agricole et plus particulièrement le rôle joué par l'Élevage. Fort de ce constat, il nous revient de mettre en avant tout ce que les productions animales peuvent apporter à notre société, avec en premier lieu des produits de qualité reconnue. Nous devons trouver la façon de mieux les valoriser pour obtenir des revenus dignes pour les éleveurs. Pour ce faire, il convient de s'appuyer sur des politiques d'accompagnement rénovées des actions techniques auprès des éleveurs à travers leurs organisations collectives.

En second lieu, l'élevage doit continuer de faire reconnaître sa fonction d'entretien de notre territoire, de construction des paysages et de préservation de l'environnement.

Enfin, il nous faut mettre en œuvre des actions pour rendre attractifs nos métiers et favoriser le renouvellement des générations.

Tout ce challenge, nous devons l'organiser ensemble, en mobilisant nos responsables professionnels pour animer les différentes sections de la MRE. Ces derniers devront porter le message auprès des éleveurs pour qu'ils reconnaissent le bien fondé de notre rénovation. Sachons garder les valeurs traditionnelles de notre profession basées sur la solidarité et le savoir-faire des Femmes et des Hommes qui veulent défendre un patrimoine qui doit encore être présent chez nous en Provence Alpes Côte d'Azur.

Alors tous ensemble, avec la participation active de nos collaborateurs, faisons le pari d'un avenir ambitieux et plein de réussite pour chacun d'entre nous et soyons fiers de porter le drapeau de notre Élevage Régional.

A l'occasion de cette première de Résonances Elevage multi filières, je voudrais en votre nom féliciter tous nos collaborateurs « rédacteurs » des articles.

Kacem BOUSSOUAR
Président de la Maison Régionale de l'Élevage

L'Agneau de Sisteron : une demande qui explose !

L'état des lieux

L'Agneau de Sisteron regroupe **270 éleveurs ovins** adhérents des 5 organisations de producteurs de la région, ***Association Ciel d'Azur, Coop Die Grillon, Agneau des Alpes du Sud, Le Mérinos et la SOCAHP.***

Les agneaux sont commercialisés aux trois sociétés commerciales sisteronnaises ***Alpes Provence Agneaux***, ***Etablissements Giraud*** et ***la SA Dufour*** ***LEADER SUR L'AGNEAU LABEL ROUGE.***

63 boucheries artisanales, 36 grandes surfaces et 2 restaurants ont fait le choix de l'Agneau de Sisteron et sont les ambassadeurs auprès du consommateur.

Les chiffres du succès !

Le taux de labellisation s'est grandement amélioré, passant de 54% en 2006 pour atteindre 66% en 2009. La principale cause de non labellisation reste le poids et le classement.

	2003 avant IGP	2006	2009
nombre d'agneaux présentés à l'abattoir	42 263	65 568	56 691
nombre d'agneaux labellisés par l'association César	19 278	35 612	37 699
nombre d'agneaux labellisés et vendus sous contrat	9 820	19 247	26 291

Le taux de vente a lui aussi fortement progressé passant de 54% en 2006 à 70% pour l'année 2009. Il révèle la forte implication des sociétés commerciales dans la vente des agneaux labellisés.

Alors que le marché de la viande d'agneau connaît une crise structurelle qui semble vouloir durer, les ventes d'Agneaux de Sisteron explosent (+ 13 % entre 2008-2009) par la volonté commerciale des opérateurs de trouver de nouveaux clients réceptifs à la qualité et à l'origine du produit.

Le travail des éleveurs et des responsables d'OP pour répondre aux contraintes d'adéquation entre offre et demande, permet ce développement. On observe clairement l'impact du décalage de production sur les ventes en points de vente.

Le réseau de points de vente s'est étoffé de bon nombre de grossistes afin de répondre à une demande en morceaux prêt à découper d'Agneau de Sisteron Label Rouge. L'intermédiaire grossiste permet de toucher une cible professionnelle diversifiée.

Le travail de gestion de l'offre

L'enjeu principal du développement de l'appellation repose fortement sur l'étalement de la production afin de répondre à la demande de la grande distribution sur une présence quasi permanente tout au long de l'année. Le travail est ardu mais les éleveurs engagés dans ce programme ont su s'adapter aux difficultés que génère le décalage de production !

Les résultats extrêmement positifs sur les ventes démontrent la nécessité de cette orientation, d'autant que nos principaux concurrents en agneaux Label Rouge ont pour seul argument leur présence en rayon 52 semaines par an.

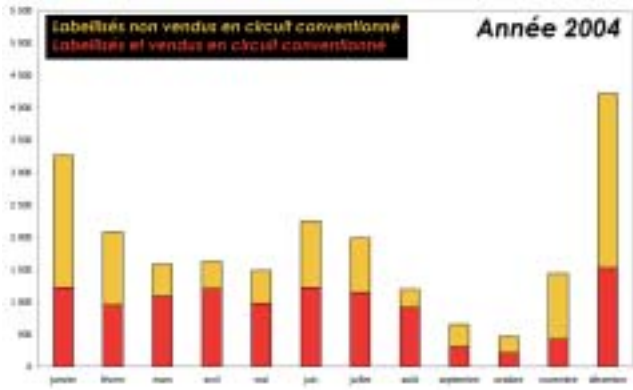

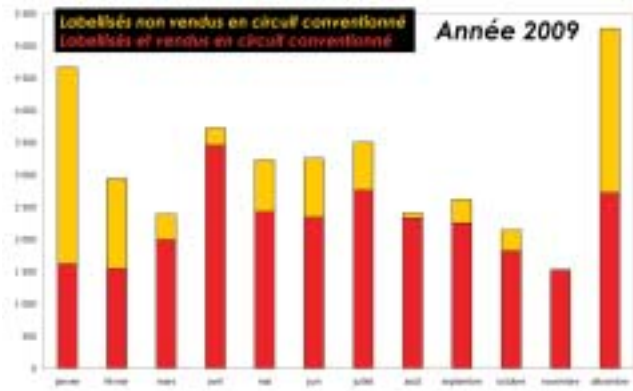

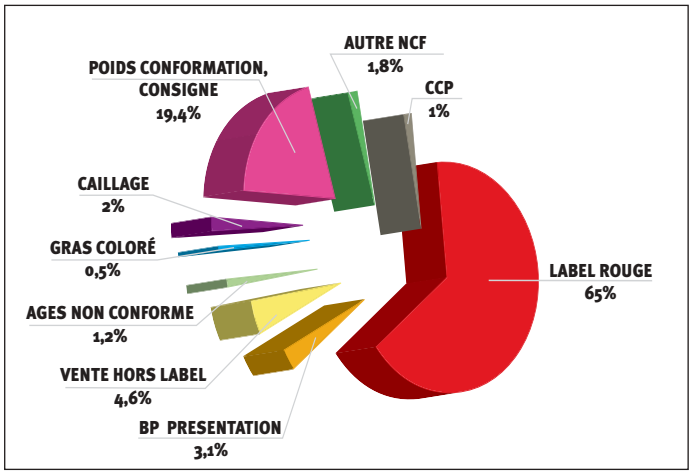

Un constat : le potentiel est là ... où sont les agneaux ?

Les organisations de producteurs travaillent à l'optimisation des livraisons d'agneaux des éleveurs qualifiés. En effet, le travail technique sur la productivité et le tri des agneaux devraient permettre de mieux « rentabiliser » les brebis des éleveurs qualifiés.

Un certain nombre d'agneaux nés au printemps n'ont pas été présentés en Label Rouge du fait d'autres

orientations commerciales de la part des éleveurs (tardons, Aïd). Ces agneaux ont manqué cruellement au mois d'août et à l'automne. Il est donc impératif de convaincre pour que ces agneaux puissent intégrer le circuit Label Rouge.

La marge de manœuvre sur la rentabilité des élevages permettra d'améliorer encore la situation actuelle, mais le développement de l'Agneau de Sisteron ne pourra se faire qu'avec l'engagement de nouveaux éleveurs.

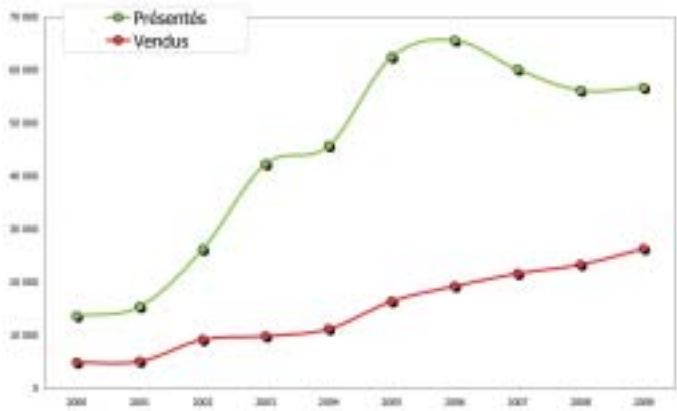

l'Agneau de Sisteron est une carte de visite inestimable...

Source : Guillaume Chailly

L'enjeu : un produit régional reconnu... fait pour durer !

L'appellation « Sisteron » est toujours gage de qualité, sinon pourquoi certains (hors Label) en abuseraient encore ? Elle est solide et est faite pour durer. Elle a essuyé des tempêtes et peut aujourd'hui s'enorgueillir d'avoir obtenu les plus hautes distinctions : une Indication Géographique Protégée et un Label Rouge. Mais dans les campagnes, le mistral murmure parfois d'étranges rumeurs ... *« Après tout pourquoi s'embêter à faire de l'agneau de Sisteron ? »*.

La remarque revient souvent au détour d'une manifestation ou d'une réunion organisée par les Organisations de Producteurs ou l'association César.

Et encore ce mistral... Après tout, pourquoi s'embêter à faire tourner un abattoir et les sociétés commerciales régionales ?

Après tout pourquoi ne pas rester dépendants des maquignons qui passent une fois par an ?

Après tout ne serait-il pas plus opportun de vendre tous nos agneaux sous une même dénomination *« France »* ?

Après tout, de l'agneau reste de l'agneau, les nôtres sont-ils meilleurs que ceux d'importation ?

C'est pour ça que certains s'engagent en Agneau de Sisteron : se retrouver au sein d'un groupe d'éleveurs et de techniciens, tous concernés par la même chose : produire plus d'agneaux Label Rouge, plus lourds, mieux conformés, mieux placés sur une période de l'année... en somme mieux gagner sa vie !

Au-delà de l'aspect financier, l'Agneau de Sisteron est une carte de visite inestimable pour les abattoirs et les entreprises de cheville de la région. Il apporte ce petit plus irremplaçable par un autre agneau français *« basique »*.

Aujourd'hui tous les opérateurs de l'Agneau de Sisteron ont compris pourquoi s'engager dans la seule démarche officielle qui offre à tous les maillons de la filière, de l'éleveur au consommateur, les meilleures garanties d'Origine et de Qualité !

Guillaume Chailly (César) ❑

Ovins et bovins bio

Retour sur la journée technico-économique qui s'est tenue le 3 Décembre à Sisteron

Une trentaine d'éleveurs avaient fait le déplacement pour venir écouter les interventions qui se sont succédées, avec une partie en salle le matin puis une visite d'élevage l'après-midi.

Le programme, faisant la part belle à des exemples concrets, a permis de faire un balayage large de l'ensemble des questions posées par les participants.

Les questions de commercialisation qui ont été abordées via le point de vue des représentants de différents débouchés potentiels, depuis les abattoirs jusqu'aux AMAP en passant par la vente directe seul ou en points de vente collectifs ou encore les boucheries traditionnelles.

Pour l'ensemble de ces intervenants, la question ne se pose pas : la demande est là et des prix rémunérateurs peuvent être proposés aux éleveurs. Cependant, comme en production conventionnelle, le problème essentiel qui est ressorti, et ce quel que soit le mode de commercialisation, est de pouvoir arriver à fournir des produits la majeure partie voire toute l'année.

La question sur le besoin de qualité de la viande proposée a également retenue l'attention. Le label bio constitue en effet un mode de production respectueux de l'environnement mais ne présente en aucun cas de garanties quant à la qualité gustative de la viande produite (tendreté, saveur, couleur..). L'ensemble des intervenants ont ainsi mis l'accent sur la nécessité de présenter des viandes irréprochables de ce point de vue pour ne pas stopper net ce marché naissant.

Les questions techniques et économiques sont venues ensuite :

Les deux premières années de suivi réalisées chez des éleveurs bio par le réseau de références régional mettent en évidence de grandes tendances, à savoir des résultats techniques moindres par rapport à la moyenne des élevages conventionnels suivis mais par contre une valorisation supérieure. Pour les éleveurs étant dans des modes de commercialisation "traditionnels", via des OP, la valorisation est de l'ordre d'1 € /kg de plus. La plupart des éleveurs bio commercialisent cependant par d'autres biais, la valorisation et la marge brute ramenée à l'EMP sont alors nettement supérieures.

Pour ce qui concerne la conduite technique, la visite de l'élevage de Mme Martin et Mr Eudes (800 Mourérous sur la commune de Noyers sur Jabron) a permis de mettre en avant les points clés : prévention des maladies grâce à des bâtiments sains, une alimentation équilibrée et une observation permanente des animaux pour anticiper les problèmes. Agnelées et agneaux ont ensuite droit à des repas aux petits oignons : foin de luzerne et mélange de graines germées (vesce, avoine, triticale, orge, seigle, maïs, pois chiches).

Yves Cornille, vétérinaire de la FRGDS, a présenté en fin de journée la méthode de Obsalim. Cette méthode globale d'observation de signaux physiologiques simples à reconnaître, vise à accroître l'autonomie de gestion sanitaire des éleveurs bio. Documentée et mise au point après des années de suivi individuels chez près d'une centaine d'éleveurs en bio, cette méthode permet, avec la pratique, de suivre et d'assembler les symptômes observés, pour voir au quotidien le statut nutritionnel de son troupeau. La connaissance des aliments, fourrages ou concentrés, prend alors ensuite sa vraie valeur car on peut lire la réponse du troupeau face à toute modification ou dérive.

A noter qu'un livre ainsi que des jeux de carte présentant cette méthode, les différents symptômes et méthodes d'interprétation, sont disponibles sur le site obsalim.com

Fanny Sauguet (CA 13) ❑

Accès aux diaporamas présentés lors de cette journée sur le site evise.fr (élevages et viandes du sud est) François Martin, conseiller bio à la Chambre, reste disponible pour toute demande de renseignements

L'AOC Taureau de Camargue :

Une promotion accrue

La reconnaissance de l'appellation d'origine contrôlée du taureau de Camargue est l'aboutissement de quatre années de travail menées conjointement par l'Association de Promotion de la Viande Bovine de Camargue, la fondation du Parc Naturel Régional de Camargue, l'Union Bétail Viandes Alpes Méditerranée (actuelle Maison Régionale de l'Élevage) et l'Antenne Régionale Sud Méditerranée de l'Institut National des Appellations d'Origine. Cette reconnaissance permet de faire apprécier et de promouvoir un produit naturel et de qualité issu d'élevages extensifs. Le but initial des élevages de taureaux de combat et "raço di biou" reste cependant le spectacle taurin et cette action de promotion de la viande bovine de Camargue n'entend pas déboucher sur une production accrue de cette viande. Le but de cette action est de mieux faire connaître un produit naturel, issu d'un élevage extensif, dans les conditions particulières d'une zone spécifique telle que la Camargue, pour le valoriser auprès des consommateurs régionaux afin que, l'appréciant, ils en deviennent des clients fidélisés.

Les conséquences économiques locales ne sont pas négligeables et permettent de maintenir et de pérenniser la valeur paysagère que représentent les territoires de parcours des troupeaux de taureaux de Camargue.

Depuis sa reconnaissance en 1996, l'AOC Taureau de Camargue ne cesse de progresser et de gagner des parts de marché.

Poussé par son syndicat présidé par Magali SAUMADE – éleveur de Taureau de Camargue dans le Gard – le Syndicat AOC défend et promeut une viande de caractère qui a su par sa tendreté séduire un public de plus en plus jeune. C'est pourquoi, depuis deux années maintenant, le Syndicat AOC en partenariat avec les Chambres d'Agriculture du Gard et des Bouches du Rhône fait la promotion de ce produit au goût si prononcé auprès de nos plus jeunes.

Plusieurs opérations ont permis de mettre dans les assiettes de nos enfants cette viande locale.

En partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône et dans le cadre d'une action globale de promotion intitulé "mieux manger dans les cantines", les éleveurs ont proposé aux collèges de la gardianne de taureau AOC. Plus de 14 000 élèves ont dégusté de la gardianne en 2009. Ce produit a ravi l'ensemble des élèves et des chefs cuisiniers des collèges.

Cette opération va être renouvelée cette année avec en accompagnement un outil pédagogique destiné à faire connaître la Camargue et son taureau.

De l'autre côté du Rhône, dans le Gard, le Syndicat a décidé de rentrer dans les cantines par la grande porte. En effet, les produits AOC Taureau de Camargue ont été référencés auprès de Sodexo. Ce référencement qui sera effectif en janvier 2010, permettra de distribuer de la viande AOC Taureau de Camargue dans toutes les cantines de l'agglomération de Nîmes.

Mais le Syndicat ne s'arrête pas là. Il continu à sensibiliser les élus locaux sur les bienfaits de cette viande et qui sait, peut être qu'un jour, les assiettes de nos enfants seront remplis quotidiennement de produits locaux issus de notre agriculture !

La société Alazard et Roux : Partenaire essentiel de l'AOC Taureau de Camargue. Cette entreprise a toujours soutenu les éleveurs dans leur démarche. Elle continue à jouer un rôle prépondérant dans la distribution et la promotion des produits.

Sébastien ATTIAS (Conseiller bovins) ❑

RMT bâtiments Lille octobre 2009 :

un premier colloque européen très réussi

Dans un contexte de forte restructuration et d'adaptation des bâtiments d'élevage aux enjeux de demain, pour dessiner ensemble ce que seront les bâtiments d'élevage du futur, ce colloque a proposé un tour d'horizon des actions de recherche et de développement en cours en Europe.

Les 22 et 23 Octobre dernier, le RMT[1] Bâtiments d'Elevage du Futur, porté par l'Institut de l'Elevage et co-animé avec les Chambres d'Agriculture, a organisé en partenariat avec l'ISA de Lille, le premier colloque européen sur les bâtiments d'élevage. Cet événement a réuni 126 participants venant de 17 pays (37 participants étrangers), et regroupé des interlocuteurs de la recherche, du développement, de l'enseignement, quelques entreprises de construction et des représentants du MAAP (Bureau de la modernisation et DGER). Une vingtaine de CBE, venant de 13 régions, ont fait le déplacement.

Les deux principaux objectifs poursuivis par ce colloque ont été remplis, à savoir :

- faire le point sur les principaux thèmes concernant les bâtiments d'élevage en Europe, avec 27 interventions (dont 17 par des orateurs étrangers) concernant les liens entre bâtiments et le bien être des animaux, le travail, l'environnement, le paysage et l'énergie, les coûts de construction. Ces échanges sont venus en écho aux propos de Daniel Grémillet (Vice-Président de l'APCA), qui dans l'introduction a souligné que les bâtiments, outil majeur des éleveurs devaient s'adapter à un ensemble de contraintes afin de produire dans les meilleurs conditions, et de répondre aux attentes globales de la société vis-à-vis du monde de l'élevage.
- constituer le premier embryon d'un réseau d'acteurs européens de la recherche, du développement et de l'enseignement sur les bâtiments d'élevage. A ce titre les nombreux contacts pris lors du colloque vont maintenant être explorés, comme par exemple la possibilité de mettre en place un groupe de réflexion européen sur les bâtiments ovins et caprins (Bulgarie, France, Grèce, Italie, Portugal, Slovénie, ...)

illustration : Actes du colloque, le recueil des communications.

Ces deux jours à Lille ont été un premier rendez-vous très réussi, avec près de 95 % des participants qui se sont déclarés satisfaits ou très satisfaits.

Les actes du colloque, les diaporamas, ainsi que le relevé des principaux échanges tenus à la suite de chaque intervention, seront prochainement en ligne sur le site de l'Institut de l'Elevage.

Jean-Yves Blanchin (Inst. Élevage) ❑

[1] *RMT : Réseau Mixte de Technologie*

Ferme Expérimentale de Carmejane :

derniers résultats et perspectives

L'année 2009 a été riche en activités expérimentales notamment avec la mise en place de nouveaux essais sur Carmejane. Nous vous proposons un point sur les thématiques de travail, les derniers résultats et les perspectives 2010.

La maîtrise des coûts de production

Maîtriser les coûts de production est une solution pour faire face aux difficultés économiques actuelles. Plusieurs voies sont possibles. A Carmejane, les essais sur ce thème concernent trois grands axes.

Réduire le coût alimentaire des agneaux

Deux essais sur la réduction du coût d'alimentation en finition avaient comme objectif la valorisation des matières azotées du fourrage produit sur l'exploitation et la diminution de la part d'incorporation de la source azotée du concentré dans la ration. Deux rations distribuées à volonté ont été testées : orge 70 % et complémentaire azoté 30 % (+ paille) ; orge 90 % et complémentaire azoté 10 % + foin de graminées.

Les résultats ne montrent pas de différences significatives au niveau des croissances quel que soit le niveau d'incorporation du complémentaire azotée (tableau 1). Par contre, les niveaux d'ingestion en fourrage et concentré sont différents. Les agneaux ont été abattus à poids de carcasse constant et on observe des rendements carcasses supérieurs pour les lots alimentés avec de la paille. Dans le cadre de cet essai, en se basant sur le prix du foin acheté à l'extérieur, le coût alimentaire par agneau est inférieur de 8,3 % avec les rations à base de foin. Cette différence pourrait être encore plus importante avec la distribution de fourrages produits sur l'exploitation.

Augmenter le poids de carcasse

Un premier essai s'est déroulé au printemps 2009 avec comme principal objectif de tester les avantages et les inconvénients techniques et économiques d'une augmentation du poids de carcasse. L'essai a démarré au sevrage (77 jours) jusqu'à l'abattage. Pour le lot témoin, l'objectif de poids de carcasse était de 16,8 kg pour les mâles et 15 kg pour les femelles.Pour le lot essai, le poids visé était de 18 kg pour les mâles et 16,2 kg pour les femelles. Ces objectifs ont été atteints avec 37 jours d'engraissement en moyenne pour le lot témoin contre 59 jours pour le lot essai.

L'augmentation du poids de carcasse permet une meilleure valorisation des agneaux (85 € vs 76 €) avec un surcoût d'alimentation de seulement 3 €. Cependant, dans le cadre d'une commercialisation en Label Rouge, la recherche de

Synthèse des résultats des essais réduction du coût alimentaire des agneaux

Lots d'agneaux	complémentaire 30% + paille	complémentaire 10% + foin
Poids abattage	36,6 kg	37,4 kg
Croissance sevrage (70 j) - abattage	250 g	257 g
Age à l'abattage	118 j	119 j
Consommation par agneau concentré fourrage	 52,6 kg 8,3 kg	 40,2 kg 18,2 kg
Rendement carcasse	44,8 %	45,9 %
Coût alimentaire par agneau	14,4 €	13,2 €

l'alourdissement des carcasses concoure à des risques comme le dépassement du poids et/ou de l'âge limite ou encore l'obtention de carcasse trop grasse.
La plus longue période de finition engendre aussi des inconvénients notamment au niveau du travail et de la place en bâtiment.

Source : Institut de l'Elevage / Carmejane

Optimiser le poids des carcasses, une solution pour augmenter les marges

Cependant, cet essai qui s'est déroulé en période estivale avec les effets négatifs des fortes chaleurs sera reconduit à une autre période de l'année en 2010.

Pâturer en hiver pour limiter le distribué

Depuis 2000, chaque année des essais concernent l'étude des modalités de pratique de la fin de gestation sur parcours en hiver notamment la durée de la complémentation, la nature du concentré ou encore la façon de pâturer. De même, de nombreux essais sont conduits sur la conduite des lots de brebis en entretien sur parcours en hiver et plus particulièrement sur la fin de l'hiver qui concerne la préparation à la lutte. Pour la première fois, ces pratiques très économes qui fonctionnent bien avec des sécurités n'ont pas été appliquées à cause de l'enneigement persistant. Heureusement, l'année climatique a été plutôt favorable à la constitution de stocks fourragers.

La simplification du travail

Le tri des agneaux en bergerie

Faut-il, quand la lactation se fait en bergerie, séparer ou non les agneaux des mères pour les inciter à consommer des aliments grossiers ? Pour essayer d'y voir plus clair un essai a été mis en place en 2008 et sera reconduit en 2010. L'essai a été réalisé avec 66 agneaux mâles et femelles élevés simples, il a duré 43 jours, de 4 semaines au sevrage. Un lot de 33 agneaux a été trié et fermé de 8 h à 17 h dans un parc avec concentré et fourrage, l'autre avait un accès libre dans un parc avec le même type de nourriture. Les croissances du lot trié ont été de 382 g par jour contre 353 g pour l'autre lot (+8%). Au niveau des consommations, les agneaux du lot trié ont consommé 21,5 kg de concentré contre 22,7 kg et 3,2 kg de fourrages contre 5,5 kg. Il n'y a pas eu de problème sanitaire particulier.

Source : Institut de l'Elevage / Carmejane

Il faut familiariser le plus tôt possible les agneaux au lieu où ils reçoivent une alimentation spécifique

Le mode de distribution du mélange fermier

Distribuer l'aliment fermier (céréale et protéagineux) sans le mélanger, quelles performances ? Cette question entre dans une logique de simplification du travail. Pour essayer d'y répondre, un essai a été mis en place au printemps 2009 du sevrage à l'abattage avec 46 agneaux mâles et femelles, répartis en deux lots :
- Le lot témoin : une ration à volonté, 70 % orge et 30 % de pois, mélangée dans un nourrisseur, plus de la paille
- Le lot essai : même ration à volonté, mais la céréale et le pois sont présentés dans deux nourrisseurs différents, plus de la paille

Globalement, les résultats montrent que la céréale et le protéagineux peuvent être distribués séparément :

les croissances des agneaux ont été comparables ainsi que les qualités de carcasse. Par contre, la distribution séparée semble s'accompagner d'une consommation légèrement plus importante de protéagineux : 40 % du concentré consommé contre 30 %. Cependant, afin de confirmer ces résultats, l'essai devrait être reconduit en 2010.

Etalement de la production

Dans le cadre du décalage de production d'agneau Label, un agnelage de rattrapage, concernant une centaine de brebis, a eu lieu en juin 2009. La fertilité était de 67 % avec une prolificité de 148 %. Au final, la productivité numérique a été de 112 %. Sur les 112 agneaux produits, 71 ont été payés Label (63 % de taux de Label). Avec un poids moyen des Labelisés de 15,7 kg, la plus value s'élève à 21,4 € / agneau Labelisé.

Les résultats 2009 confirment les tendances observées en 2008 avec l'obtention d'une plus value importante et l'intérêt du mélange fermier pour la maîtrise des coûts d'engraissement.

Les parcours

Optimiser le pâturage des parcs

50 % des journées d'alimentation du troupeau sur une année se déroulent sur parcours. Pendant 10 ans, un protocole sur la conduite des animaux au pâturage en parc visait la maîtrise de l'embroussaillement, la pérennisation de la ressource pastorale et le maintien de bonnes performances animales. Un bilan a été réalisé en 2008/2009. Globalement, il en ressort : maîtrise de l'embroussaillement à toutes les saisons, variabilité du niveau de pâturage des parcours selon les années, ressources pastorales dépendantes des conditions climatiques et de la fermeture des zones boisées, difficultés à faire pâturer correctement des parcs hétérogènes et objectifs d'état corporel difficile à atteindre.

Le pâturage des parcours peut être une source d'économie importante mais cela nécessite une pratique raisonnée

Source : Institut de l'Elevage / Carmejane

En partant de ces résultats et en prenant en compte les nouvelles attentes et de nouveaux questionnements, une étude est en cours afin de faire évoluer le mode de pâturage. Cela devrait concerner une modification des critères de sortie de parcs ainsi que des modes d'exploitation pluriannuels prenant davantage en compte les effets climatiques de l'année. Il est aussi envisagé de revoir la structuration de certains parcs afin de mieux les valoriser.

le sylvopastoralisme

Si le niveau de valorisation de nombreux parcs diminue, c'est en grande partie dû à la fermeture du milieu par les arbres, principalement le pin noir. 260 ha appartenant à la commune du Chaffaut sont concernés par le sylvopastoralisme. Un plan d'aménagement est en cours d'élaboration par le gestionnaire forestier, l'ONF, en concertation avec l'utilisateur, la ferme de Carmejane. L'objectif est l'amélioration des peuplements forestiers et le développement de la ressource pastorale avec différents enjeux.

- Enjeux pastoraux : tout en conservant les caractéristiques saisonnières des différents parcs, les éclaircies programmées doivent permettre une augmentation de la ressource pastorale. Dans le plan d'aménagement, un programme d'équipements pastoraux est prévu, prenant en compte le multi-usage et des recoupements de parcs.

Source : Institut de l'Elevage / Carmejane

Les journées techniques, un moment privilégié d'échanges et de discussions sur les derniers résultats expérimentaux

• Enjeux sylvicoles : les pins noirs sont des plantations d'une cinquantaine d'années, subventionnées à l'époque *(FFN = Fonds Forestier National)* pour produire de la matière première pour la pâte à papier française afin de s'affranchir de la pâte à papier étrangère. Il n'y a eu que 13 ha éclaircis pour la pâte à papier. Quelques récoltes de bois de chauffage ont également eu lieu sur le chêne blanc. Aujourd'hui, l'enjeu principal est l'amélioration des peuplements par des coupes d'éclaircies.

• Enjeux expérimentaux : la forêt du Colombier est un site expérimental. Des expérimentations et des suivis seront mis en place pour l'élaboration de références.

Plusieurs événements programmés en 2010

Une journée technique pour les éleveurs et les techniciens

En fin d'année, Carmejane avec ses partenaires techniques organisera une journée pour les éleveurs et les techniciens de la Région PACA ainsi que des départements limitrophes.
Plusieurs thèmes d'actualité devraient être abordés comme la reproduction, l'alimentation, le pâturage, le sylvopastoralisme ainsi que les équipements de bergerie. Ce sera l'occasion de présenter les résultats des essais.
Vous serez informés prochainement de son organisation.

Une rencontre pour les techniciens

Les techniciens ovins et pastoraux, ainsi que les enseignants, formateurs et chercheurs de la Région PACA ainsi que des départements limitrophes seront invités avant l'été sur Carmejane. La ferme présentera alors les derniers résultats expérimentaux, échangera et discutera avec les participants sur les conclusions de ces essais ainsi que des perspectives de thème de travail. La date et le programme de cette rencontre seront prochainement communiqués

La ferme de Carmejane reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

François DEMARQUET et Denis GAUTIER

La Charte des Bonnes Pratiques d'Elevage

Une démarche professionnelle de progrès

La Charte des Bonnes pratiques d'Elevage est une démarche collective, professionnelle et volontaire qui vise trois objectifs généraux :
• accompagner les éleveurs dans une amélioration de leurs pratiques
• les mettre en situation de communiquer sereinement sur leur métier
• définir un socle technique fédérateur pour les démarches qualité en élevages (patur'alp, lait montagne, cap sur l'avenir, route du lait).

Depuis son lancement en 1999, la Charte a su évoluer pour prendre en compte les évolutions des pratiques des éleveurs, des attentes des citoyens et de la réglementation.

La version 2007 de la Charte a été conçue pour prendre en compte :
- les exigences liées à la conditionnalité des aides PAC. La Charte est conçue pour être cohérente avec le contenu de la conditionnalité, dans le domaine de l'Elevage. Bien sûr une visite de validation de la Charte n'est pas, et ne sera jamais un contrôle. Mais c'est une excellente occasion pour s'y préparer, pour se rassurer sur la qualité de ses pratiques.
- la nouvelle réglementation du Paquet Hygiène, qui concerne tous les éleveurs, comme producteurs de lait, de viande, et d'aliments pour animaux. La Charte dans sa version 2007 a pour volonté d'accompagner les éleveurs vers la mise en œuvre du Paquet Hygiène.
- la volonté des éleveurs de veaux de boucherie d'intégrer le dispositif à l'instar des autres éleveurs de bovins. Un chapitre spécifique leur est consacré.

La charte est une démarche de progrès. Tous les éleveurs peuvent y accéder, puis progresser vers l'ensemble des objectifs de la Charte.

Elle comporte ainsi 48 pratiques organisées en domaines d'engagements :

0- Pour assurer un bon suivi de ma production, je tiens à jour les informations sur mon exploitation et ses partenaires.
1 – Pour garantir la parfaite traçabilité de mes animaux, j'assure leur identification selon les règles en vigueur
2 – Par respect pour la santé publique comme pour mes animaux, je m'assure de la bonne santé de mon troupeau
3 – Pour la santé du consommateur, et celle de mes animaux, je garantis à mes animaux une alimentation saine, équilibrée et tracée
4 - Pour la qualité sanitaire du lait que je livre, je garantis par mes pratiques l'hygiène de sa production
5 - Par respect pour mes animaux, je leur assure de bonnes conditions d'hygiène et de bien-être
6 – Je participe à la protection de l'environnement
7 – Pour leur hygiène et leur confort, j'assure à mes veaux de boucherie des conditions de vie conformes à leurs besoins et à la réglementation

Un dispositif sur le terrain :

Le dispositif actuel concerne au niveau national 116 000 éleveurs bovins. Dans la région PACA, 295 éleveurs, dont 156 producteurs de lait et 138 éleveurs de vaches allaitantes adhèrent à la charte des bonnes pratiques. 11 techniciens appartenant à 8 organismes des filières et du développement (chambre d'agriculture, laiteries et OP viande) sont agrées pour valider la charte des bonnes pratiques.

Répartition des éleveurs par départements :

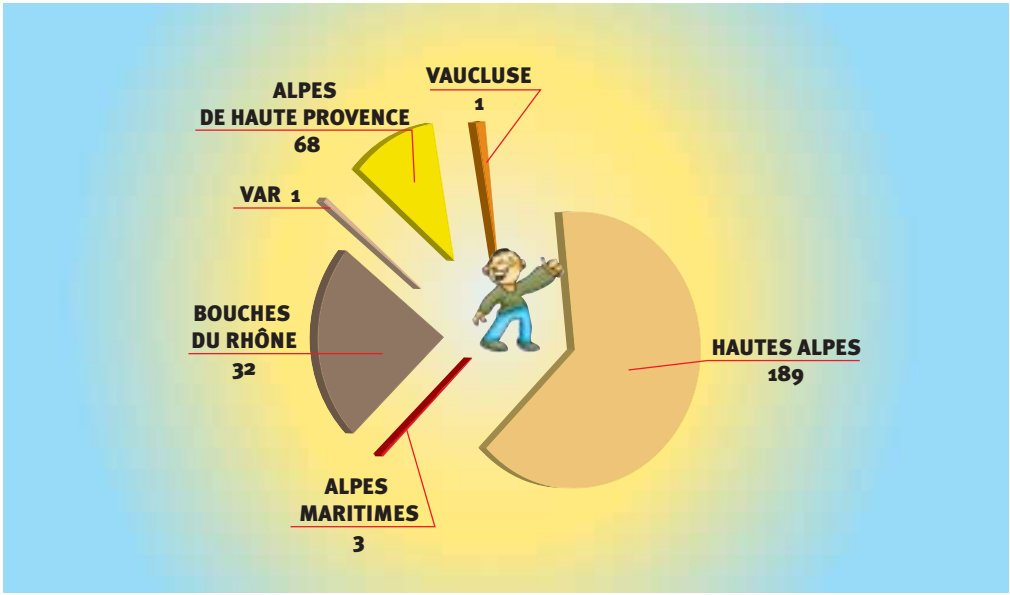

Lorsqu'il choisit d'adhérer à la Charte, puis tous les deux ans (trois ans maximum), l'éleveur reçoit la visite d'un technicien qui passe en revue avec l'éleveur chacune des pratiques de la Charte, qu'il juge en référence au "guide du technicien" national. Pour chaque pratique, trois niveaux ont été définis :

- l'objectif que chaque éleveur doit atteindre à terme ;
- le "non validable" qui correspond à un niveau de pratique jugé non acceptable.
- les marges de progrès qui constituent le niveau intermédiaire acceptable mais pour lequel des progrès sont encore souhaitables.

Le niveau d'exigence s'accroît entre la première visite de validation et les suivantes.

La Charte est bien connue et comprise des éleveurs

La Charte constitue aujourd'hui une "norme" professionnelle connue et reconnue par les éleveurs. En effet, les audits externes réalisés en 2008 ont montré que les éleveurs ont une très bonne connaissance de la Charte et de ses finalités.

Les deux principales motivations à l'adhésion dans la démarche sont la volonté de bien faire et celle d'assurer la promotion de leur métier : "bien faire, et le faire savoir". La possibilité de bénéficier de subventions est une autre motivation pour l'adhésion.

Antoine Flores (C A 04) ❑

Nombre de visites Charte par an

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Nombre d'adhérents	132	220	269	319	393	441	461	460	336
Nombre de visites initiales	132	90	52	62	81	52	17	10	18
Nombre de visites de maintien	1	4	15	58	55	129	124	85	140

Depuis son lancement, 594 éleveurs ont reçus 1125 visites sur leurs exploitations.

Synthèse des résultats technico-économiques de PACA
élevages fromagers fermiers

Ce document est issu de la synthèse des résultats d'une cinquantaine de suivis technico-économiques réalisés sur des exploitations caprines fromagères fermières et laitières de la région PACA. Ils sont issus de deux dispositifs complémentaires de suivis :

• Le réseau des fermes de références (Diapason) qui permet une approche très complète de la situation économique de l'exploitation avec enregistrement des charges de structure et calcul de l'EBE et du revenu disponible.

• Le réseau des fermes en appui technique (BTE/GTE) qui permet des investigations beaucoup plus poussées sur les composantes techniques de l'atelier caprin mais, qui d'un point de vue économique, s'arrête à une approche de la marge brute de l'atelier.

Cette synthèse régionale concerne exclusivement les élevages fromagers. Pour les élevages laitiers, on se référera à la synthèse nationale.

Eléments structurels

Sur la région PACA, on peut brosser ainsi le portrait d'une exploitation caprine fromagère fermière : une cinquantaine de chèvres sont élevées par un couple, dans des exploitations le plus souvent spécialisées. Les surfaces exploitées sont inférieures à 10 hectares et sont quasi exclusivement consacrées à l'alimentation des animaux (SAU moyenne de 10 ha). Des surfaces en parcours valorisés par les chèvres viennent compléter ces surfaces de base (surface en parcours : 74 ha en moyenne pour ceux qui en utilisent). Le litrage produit avoisine les 30 000 litres. Ils sont transformés majoritairement en fromages de type lactique. Des banons, des pâtes pressées,... peuvent venir compléter la gamme. La commercialisation est assurée principalement en vente directe (marchés, vente à la ferme, ...) ou par le biais de tournées auprès de revendeurs (crémiers, épiciers,...) ou de restaurateurs.

Ce type de structure est spécifique à la région PACA. Sur les régions limitrophes (Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes), les troupeaux ont en moyenne 15/20 chèvres de plus et transforment en moyenne 40 000 litres de lait. Sur les régions plus éloignées (Centre, Midi-Pyrénées), les exploitations caprines fromagères sont principalement sous forme sociétaires avec des troupeaux dépassant les 120 chèvres et des volumes transformés dépassant les 100 000 litres. La commercialisation est souvent déléguée à des affineurs.

Des systèmes alimentaires qui influent sur les résultats techniques

Les contextes pédoclimatiques des départements, la pression foncière, l'origine de l'exploitation (reprise d'une exploitation existante, création ex nihilo,...) influent fortement sur le choix des systèmes alimentaires et sur le mode de conduite des animaux. Sur la région PACA, quatre grands systèmes alimentaires, très contrastés, coexistent. Chacun de ces systèmes à ses propres cohérences.

• Le système hors sol :

Ce type de système est une alternati-

	Moyenne	Quart inférieur	Quart supérieur
UMO totales	2.08	1.76	2.5
UMO familiales	1.78	1.30	2
UMO salariés	0.21	0	0.5
SAU (ha)	10.25	0	15.5
SFP (ha)	8.25	0	12
Surfaces en parcours (ha)	74	10	98
Nombre de chèvres	54.5	45	62
Lait produit (litres)	28 060	23 625	32 900

Source : Diapason 2007 - exploitations fromagères

ve à l'installation dans des zones où l'accès au foncier est difficile (disponibilité, coûts, ...). Un minimum de surface est cependant nécessaire pour l'implantation, du bâtiment de stockage du fourrage, de la fromagerie et du bâtiment d'élevage avec un parc d'exercice.
Ce système est caractérisé par l'achat de l'intégralité de l'alimentation (fourrages et concentrés). Pour valoriser ces fortes charges alimentaires, un nombre réduit d'animaux à forte productivité laitière est présent, la valorisation du fromage est élevée grâce en particulier à la vente directe. La réussite de ce système passe par une bonne technicité et en particulier par une bonne maîtrise de l'alimentation en quantité et en qualité.

• Le système herbager :
Ce type de système est caractérisé par la présence de surfaces fourragères. Elles sont destinées à la constitution de stock (foin) et au pâturage. L'objectif principal des éleveurs est de tendre vers la plus grande autonomie fourragère possible. Des achats de fourrages viennent souvent compléter les stocks, en particulier pour en améliorer la qualité. Des investissements dans une chaîne de récolte sont nécessaires.

• Le système petit pastoral :
Ce système est caractérisé par l'utilisation de parcours une partie de l'année et par un apport non négligeable de fourrages achetés (500 à 600 kg par chèvre et par an) et de concentrés à l'auge. Cette stratégie alimentaire permet de s'affranchir des aléas climatiques (sécheresse estivale en particulier) et d'assurer un minimum de production laitière. Ce même type de système se trouve également en zone montagne mais avec des périodes en chèvrerie plus longues, donc plus de fourrages distribués (700 kg par chèvre).
Pour valoriser des charges d'alimentation assez élevées, la production laitière des animaux doit être soutenue.

• Le système grand pastoral :
Ce système est caractérisé par l'utilisation maximale des surfaces pastorales pour limiter les charges d'alimentation. Dans ce type de système, l'éleveur a donc un objectif de production laitière plus au niveau du troupeau qu'au niveau individuel ; l'alimentation, la conduite du troupeau (élevage des chevreaux sous la mère, ...) limitent en effet le niveau de production laitière.
L'utilisation des parcours nécessite une bonne technicité : gestion de la pérennité des ressources, technique de garde et d'aménagement des parcs, sélection de chèvres suffisamment rustique pour bien valoriser les ressources pastorales. La demande en temps de travail peut être importante si les animaux sont gardés.

La production laitière des fromagers de PACA apparaît très en-deçà de celle observée chez les fromagers des autres régions (780 litres par chèvre en moyenne). La variabilité des niveaux laitiers est cependant à mettre en relation avec les systèmes. Les performances laitières observées dans les 4 systèmes de la région apparaissent en cohérence avec leurs contraintes propres.

	Grand Pastoraux	Petits pastoraux	Herbager	Hors sol
Nombre élevages	7	11	5	6
Nombre de chèvres	72	50	57	44
Lait total produit	25 194	26 219	33 143	31 715
Lait/chèvre	405	547	582	731
Foin/chèvre (kg)	240	640	714	1 000
Foin acheté/chèvre (kg)	227	544	301	1 000
% foin acheté	94	85	42	100
% ration assurée au pâturage	70%	35%	30%	0
% d'autonomie fourragère	75%	45%	70%	0
Cout achat foin / chèvre (€)	51	121	47	198
Déshydratés / chèvre (kg)	15	30	16	18
Concentrés / chèvre (kg)	181	236	263	250
Concentrés / litre (grammes)	484	442	462	395
Cout alimentation achetée et produite / chèvre (€)	96	197	151	258

Source : Diapason 2007: exploitations fromagères, données techniques.

Chez les fromagers fermiers de PACA, le coût de l'alimentation acheté varie de 96 € par chèvre chez les grands pastoraux à près de 260 € par chèvre chez les hors sol. Ce coût représente 45% des charges opérationnelles chez les premiers mais aussi chez les herbagers et les petits pastoraux contre près de 55 % chez les seconds. Dans les systèmes herbagers où tout ou partie des fourrages sont produits sur l'exploitation, il ne faut pas oublier les charges de structures liées à la mécanisation qui sont souvent assez lourdes. Ce type de charge est absent ou marginal chez les hors sol et les pastoraux. La variabilité du coût alimentaire entre les systèmes s'explique par les différences dans les quantités de fourrages achetés par chèvre. Chez les hors sol, les achats de fourrages représentent plus de 75 % des dépenses. Chez les herbagers, les charges opérationnelles relatives à la surface fourragère pèsent pour un quart dans le coût alimentaire total.

A la différence des autres régions, PACA se distingue par des consommations en déshydratés qui restent marginales (17 kg par chèvre en moyenne en PACA contre 81 kg par chèvre sur les autres régions) et une distribution en concentrés maitrisé et raisonnable : 226 kg de concentrés par chèvre sur PACA (soit 431 gramme par litre de lait) contre 456 kg par chèvre (soit 582 grammes par litre) sur les autres régions.

Sur la région PACA, la priorité des éleveurs reste à la distribution de foin de qualité et à la valorisation de surfaces de prairies et/ou de parcours.

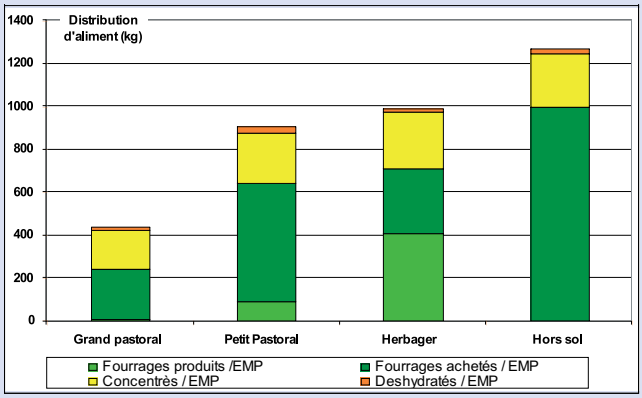

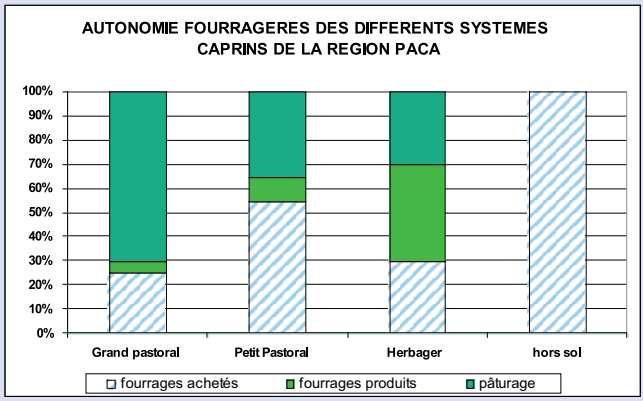

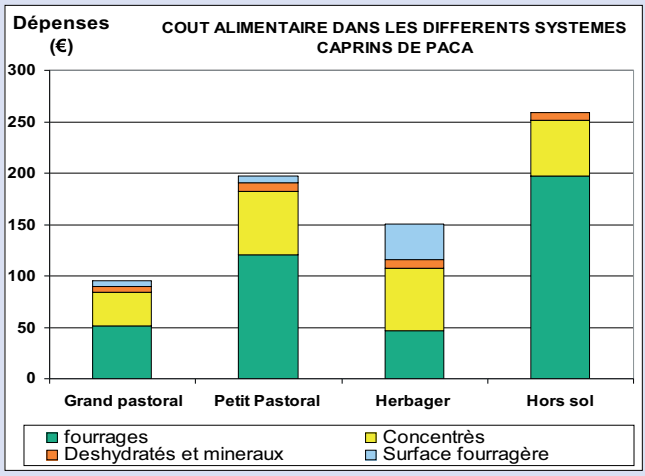

La valorisation du lait, un point fort des systèmes caprins régionaux

La valorisation moyenne du litre de lait sur l'échantillon est de 1,98 €/ litre. En comparaison des chiffres observés au niveau national, la région se situe très largement en tête des valorisations.

	Fromagers PACA	Fromagers Languedoc Roussillon	Fromager avec vente à l'affineur Centre	Fromager vendant en circuit court Sud Ouest, Centre et Rhône Alpes	Fromager commercialisant plus de 100 000 litres de lait Centre et Sud Ouest
Nombre élevages	**42**	53	8	14	12
Nombre de chèvre	**55**	55	118	82	255
Lait produit (litres)	**28 060**	31 000	103 077	54 735	202 995
Valorisation du lait (€/litre)	**1.98**	1.86	1.05	1.47	1.35

Source : Diapason et BTE GTE 2007

Ces forts niveaux de valorisation sont la résultante (sans qu'il soit possible de hiérarchiser ces facteurs) d'une bonne maîtrise des technologies fromagères et de la qualité du produit, de la commercialisation privilégiée sur des circuits de ventes directes, du niveau de pouvoir d'achat des consommateurs de la zone et de la présence de nombreux touristes... La présence dans l'échantillon de cinq éleveurs en agriculture biologique tire également un peu les prix vers le haut (valorisation : 2,33 € par litre). De même, deux éleveurs qui ont diversifié leur gamme de fromages avec du Banon AOC arrivent à une valorisation moyenne de 2,28 € par litre.

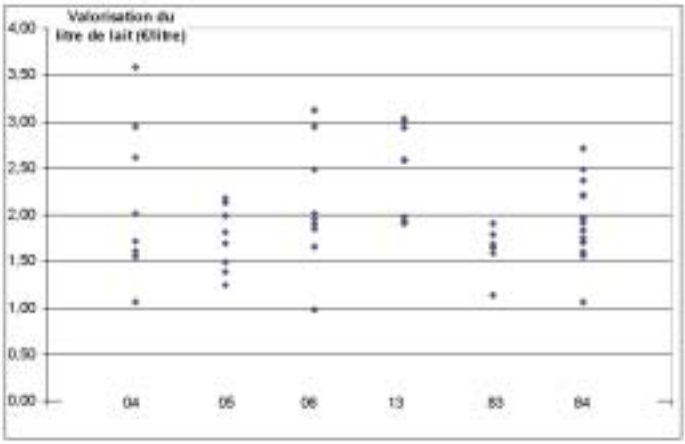

Cette moyenne masque cependant des écarts entre éleveurs très importants, que ce soit au niveau régional ou départemental : de 0,98 € par litre à 3,58 € par litre entre les extrêmes, soit des variations de 1 à plus de 3. Pour les résultats les plus bas, les causes les plus fréquemment évoquées sont : des problèmes sanitaires, le choix de distribuer du lait aux chevreaux au printemps pour résoudre des difficultés de vente à cette période, à l'éloignement des zones touristiques, ...

Chez les fromagers fermiers de PACA, le produit fromage représente plus

1 - La valorisation du lait est obtenue en divisant le chiffre d'affaires fromage par le litrage produit. Ce critère est donc différent du prix de vente des fromages. Il rend compte de choix technique et stratégique de l'éleveur (élevage des chevreaux sous la mère par exemple) mais aussi de sa maîtrise technique (perte en fromagerie, à l'affinage, ...). Sur PACA, la part du lait effectivement vendu par rapport au lait produit est de 94 % avec des extrêmes situés entre 60 et 100 %.

La valorisation du lait, moteur des résultats économiques... sans négliger l'impact des charges opérationnelles

Synthèse résultats technico-économiques PACA

Les quarts inférieurs et supérieurs ont été définis sur la variable EBE / UMO familiale	Moyenne	Quart Inférieur	Quart Supérieur	Grands pastoraux	Petits pastoraux	Herbagers	Hors sol
Nombre exploitations	29	6	6	7	11	5	6
Nombre de chèvre	55	60	62.5	72	50	57	44
Lait total produit	28 433	30 105	29 857	25 194	26 219	33 143	31 715
Valorisation du litre de lait (€/1000 litres)	2 001	1 823	2 355	1 941	2 096	2 190	1 929
Produit de l'exploitation (€)							
• total	59 010	55 402	71 293	47 168	57 468	73 406	61 834
• par chèvre	1 392	1 032	2 482	813	1 397	1 657	1 759
Primes / produit (%)	13.47	14.5	11.2	18.6	13.2	13.6	12.4
Charges opérationnelles (€)							
• total	19 506	23 613	17 270	17 346	20 351	18 931	20 499
• par chèvre	374	431	286	242	416	339	481
Cout alimentaire acheté et produit / chèvre (€)	176	208	116	96	197	150	258
Alimentation / charges opérationnelles (%)	46	49	39	45	48	47	55
Charges de structures (€)							
• total	23 244	22 755	23 044	14 222	20 766	39 376	14 927
• hors frais financier et amortissement	16 480	18 112	16 492	8 199	14 233	26 471	13 064
Excédent Brute d'Exploitation (€)							
• total	38 451	23 811	47 546	38 188	39 542	42 369	31 561
• par chèvre	767	496	784	549	856	735	783
• par UMO familiale	22 563	13 557	33 022	20 479	22 757	26 897	18 601
EBE / produit brut (%)	51	38	60	52	53	48	48
Résultat courant (€)							
• total	40 435	19 173	41 443	34 468	35 148	29 568	29 697
RC / produit brut (%)	43.8	30	52	46.5	47.5	34	45.5

Source : Données Diapason - 2007

de 80 % du produit total de l'exploitation. Les primes ne pèsent en moyenne que 13,4 % des produits. La performance économique des éleveurs du quart supérieur n'est pas due aux primes; sur ce groupe, elles ne représentent en effet que 11 % des produits.

L'analyse des produits montre qu'entre les deux groupes extrêmes (quart supérieur et inférieur), le litrage total produit est équivalent : les 500 euros pour 1 000 litres d'écart sur la valorisation du litre (27 % d'écart) se traduisent par un écart de 15 900 euros (28 % d'écart) sur le produit de l'exploitation.

Les charges opérationnelles constituent une autre source de décalage entre les 2 groupes extrêmes. Les éleveurs du quart supérieur sont plus économes ; ils dépensent 6 300 € de moins que les éleveurs du quart inférieur. Les charges alimentaires expli-

quant la plus grande partie de la différence. L'analyse des dépenses d'alimentation entre les deux groupes montrent chez les éleveurs du quart inférieur le poids important des achats de fourrages (720 kg / chèvre achetés contre 250 kg / chèvre) et celui des quantités de concentrés distribués (tout en restant très raisonnable !) : 257 kg / chèvre ou 500 g / litre contre 170 kg / chèvre ou 340 g/ chèvre.

Les charges alimentaires étant très liées aux systèmes, une analyse complémentaire des résultats économiques par système a mis en évidence les points suivants :

• Les EBE[2]/UMO (familiale) sont très proches entre les systèmes grands pastoraux, petits pastoraux et hors sol (20 500 €/ UMO environ). Le système herbager permet de dégager un EBE/UMO un peu supérieur (en moyenne 27 000 €).

• Le résultat courant des 2 systèmes pastoraux est proche de 35 000 €. Celui des systèmes hors sol et herbager est inférieur et avoisine les 30 000 €.

• La constitution du résultat final apparaît très différente d'un système à l'autre. Ainsi chez les grands pastoraux, le produit total est très inférieur à celui observé dans les autres systèmes *(47 000 € contre 57 000 € chez les petits pastoraux, 62 000 € chez les hors sol et 73 000 € chez les herbagers)*. Les charges tant opérationnelles que de structure étant également inférieures le résultat final apparaît similaire à celui des autres systèmes.

• Les systèmes herbagers, intéressant du point de vue alimentaire sont "pénalisés" par des charges de structure très élevées. Dans ces systèmes, la nécessité de disposer d'une chaine de récolte vient alourdir les charges.

On observe cependant une variabilité importante des résultats économiques à l'intérieur de chacun des systèmes. Ainsi dans chacun des groupes : "quart inférieur" et "quart supérieur", on trouve des représentant des quatre systèmes alimentaires.

Les meilleurs résultats des uns ou des autres s'expliquent par des logiques de systèmes poussées à l'extrême : par exemple des grands pastoraux vraiment économes et distribuant moins de 100 kg de foin par chèvre (350 kg en moyenne chez les moins performant économiquement).

A l'inverse **les moins bons résultats s'observent plutôt sur des exploitations où la cohérence n'est pas complète :** par exemple sur une exploitation hors sol, une production laitière de 600 litres seulement alors qu'il faudrait au minimum 750 litres pour rentabiliser pleinement des charges alimentaires élevées, chez un autre hors sol, 80 % du lait produit est vendu sous forme de fromage.

Consommation d'énergie sur les élevages caprins de PACA

Quelques éléments méthodologiques pour approcher les consommations d'énergie en exploitation caprine...

La méthode d'approche élaborée par l'Institut de l'Elevage repose sur la définition de deux familles d'énergies et de quatre postes principaux qui représentent environ 80 %[3] des consommations d'énergie sur une ferme herbivore :

• Les énergies directes

Ce sont les énergies consommées directement sur l'exploitation. Il s'agit essentiellement **des produits pétroliers** (fioul, gasoil) et de l'électricité. Le fioul est employé pour les engins de traction pour les pratiques culturales,

"En comparaison des chiffres observés au niveau national, la région se situe très largement en tête de la volorisation moyenne du litre de lait."

2- L'EBE doit couvrir les charges financières à court terme, le remboursement des annuités, les prélèvements privés et si possible assurer l'autofinancement et l'épargne.

3 - Remarque : les 20 % restant concernent les énergies consommées en amont de l'exploitation lors de la fabrication du matériel, des bâtiments, des produits phytosanitaires.

"EQF = EQuivalent litre de Fioul"

la distribution des fourrages... Le gasoil est utilisé lors de la commercialisation pour le transport des fromages. L'électricité sert au fonctionnement des équipements sur le site de l'exploitation, notamment autour du bloc traite et des équipements de la fromagerie (groupes froids, séchoirs...).

• Les énergies indirectes

Ce sont les énergies consommées en amont de l'exploitation, lors de la fabrication et du transport des intrants. Sont pris en compte, les **aliments du bétail** (concentrés, déshydratés, poudre de lait) et **les engrais minéraux**.

L'ensemble de ces éléments sont convertis dans une unité commune : l'**EQ**uivalent litre de **F**ioul **(EQF)**.

A noter que dans les valeurs annoncées par les tables, les dépenses énergétiques qu'il a fallu mettre en œuvre pour produire l'énergie utilisée sont prises en compte. Par exemple pour le fioul, les consommations énergétiques liées à son extraction, à son raffinage et à son transport sont comptabilisées. Un litre de fioul est ainsi équivalent à 1.14 EQF.

Repère de consommation chez les caprins fromagers fermiers

66 exploitations fromagères fermières ont été enquêtées au niveau national dont 32 en PACA. En moyenne, **310 EQF sont nécessaires pour produire, transformer et commercialiser 1 000 litres de lait** pour les 4 postes analysés[4]. Chez les fromagers, les consommations liées aux énergies directes d'une part et indirectes d'autre part se répartissent de façon à peu près équivalente avec respectivement 51 % et 49 % ; les postes électricité (37 % du total et 70 % des énergies directes) et alimentation (45 % du total et 88 % des énergies indirectes) se taillant la part du lion. Les carburants représentent un poste non négligeable avec

4 - Soit au total 370 EQF pour 1 000 litres de lait soit l'équivalent de 325 litres de fioul.

Fromager	Echantillon national 66 exploitations		Echantillon PACA 32 exploitations	
	Total	/ 1000 litres	Total	/ 1000 litres
Energie directe				
• Total (EQF)	11 092	153	5 411	174
• Electricité (EQF)	8 410	116	3 359	108
• Carburant (EQF)	2 682	37	2 052	66
Electricité consommé (KWh)	31 150		12 440	
Energie indirecte				
• Total (EQF)	11 382	157	5 411	174
• Alimentation (EQF)	10 005	138	4 783	154
o Déshydratés (EQF)	1 549		297	
(% alimentation)	(15%)		(6%)	
o Fourrages achetés (EQF)	2 138		2 339	
(% alimentation)	(21%)		(49%)	
• Engrais (EQF)	1 377	19	628	20

Source : Consommation en énergie dans les exploitations fromagères - Diapason 2007

12 % du total. Le gasoil utilisé pour la mise en marché des fromages est comptabilisé ici.

Sur PACA, la consommation d'énergie nécessaire pour produire, transformer et commercialiser 1 000 litres de lait est de 350 EQF, soit 40 EQF de plus que la moyenne nationale. Cet écart s'explique aisément par la beaucoup plus petite taille des élevages régionaux (plus de 70 000 litres en moyenne au niveau national contre moins de 30 000 litres sur la région). Des économies d'échelle au-delà de 60 000 litres ont ainsi été observées. La plus faible productivité laitière des élevages a également comme conséquence de faire grimper la consommation ramenée aux 1 000 litres.

Sur la région, les consommations liées aux énergies directes et indirectes sont à parité (50/50). Par contre à l'intérieur de ces deux ensembles, la répartition apparaît un peu différente. En valeur absolue, ce sont les exploitations de la région qui consomment le moins d'énergie. Leur plus faible productivité laitière joue cependant en leur défaveur sur les critères ramenés au litre.
Si la vente directe, majoritaire sur la région, permet des niveaux de valorisation du lait élevés, elle génère cependant des dépenses énergiques en carburants supérieures. Ceci est sans doute à relier avec la localisation sur le territoire régional des exploitations fromagères ; de nombreux fromagers résident en effet sur des zones isolées et éloignées des centres de consommation, ce qui leur impose de réaliser de nombreux kilomètres pour commercialiser ces fromages.
L'absence d'organisation collective de commercialisation (coopératives, affineurs,...) pénalise les exploitations de la région sur le plan du leur bilan énergétique. Il faut cependant souligner un biais méthodologique qui défavorise les vendeurs directs : l'énergie mise en œuvre par les affineurs, les revendeurs... pour distribuer les fromages aux consommateurs finaux n'est pas pris en compte.

Les achats de fourrages qui pèsent lourds d'un point de vue économique représentent également un poids important dans les dépenses énergétiques des exploitations de la région. Les structures des exploitations caprines avec peu ou pas de surfaces en herbe, limitent cependant les marges de progrès.

Vincent Enjalbert (MRE) ❑

"En PACA la consommation d'énergie pour produire, transformer et commercialiser 1 000 litres de lait est de 350 EQF, soit 40 EQF de plus que la moyenne nationale"

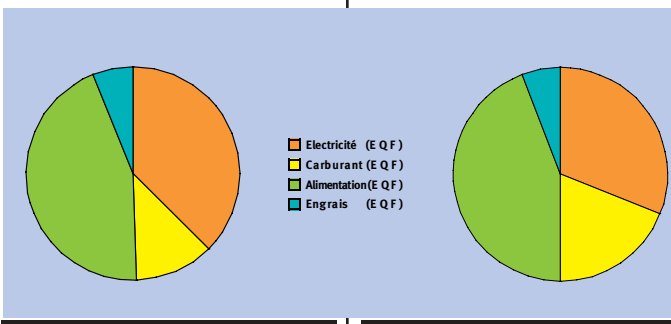

Echantillon national **Echantillon national**

"En valeur absolue, ce sont les exploitations de la région qui consomment le moins d'énergie"

La filière laitière bovine

régionale a subit une mutation profonde

Depuis 1984 et la mise en place des quotas laitier, la filière laitière bovine régionale a subit une mutation profonde. En l'espace de 25 ans c'est environ 1500 producteurs de lait qui ont disparu. En effet, d'un effectif qui avoisinait les 1800 à 2000 producteurs, il ne reste aujourd'hui qu'un peu moins de 300 producteurs !

Pourtant, avec un niveau de production qui jusqu'en 2005 est resté stable (il n'y a que depuis 2006 que les volumes ont chuté de 20%), la production laitière bovine régionale conserve un poids économique important autant en matière d'emploi que d'aménagement du territoire :

- Présence importante dans les systèmes herbagers alpins
- 7 fromageries locales
- 2 grands collecteurs

Malgré cette place encore importante nous ne sommes pas loin d'avoir atteint une taille critique si on veut pouvoir assurer la pérennité des volumes avec un nombre de producteurs suffisant (source de dynamique de la filière) et assurer une pérennité des structures de transformation et de services.

C'est dans cette perspective et afin d'assurer la viabilité de la filière et un certain niveau de revenu des producteurs de lait que 2 actions ont été entreprises.

Zone nord : Un atout grâce à la présence d'un tissu de fromageries mais qui sont fragiles dans leur fonctionnement.

Depuis quelques années, sur les zones nord du 04 et du 05 (Briançonnais, Queyras, Ubaye), le nombre de producteurs laitier diminue plus qu'ailleurs. La collecte devenant de plus en plus lourde, c'est le devenir de l'ensemble des producteurs restant qui est menacé. Pourtant ces zones ont un atout que les autres secteurs n'ont pas grâce à la présence de 3 petits collecteurs (Fromagerie de la Durance, SICA des Alpages de Fontantie et Coopérative de l'Ubaye). Ces entreprises assez indépendantes les unes des autres "tournent" mais parfois avec difficultés en apportant une plus value aux producteurs qui pourrait être améliorée.

C'est dans ce contexte qu' en 2008 le CRIEL PACA (Centre Régional Interprofessionnel d'Economie Laitière) dans le cadre d'un contrat de filière signé avec le Conseil général 05 (avec un appui financier du Conseil Régional et du Conseil Général 04), a lancé un travail d'accompagnement et de restructuration de la filière laitière sur cette zone. Ce travail sur plusieurs années se concrétise au travers de 3 axes :

- Audit des entreprises :

Cette action qui est a ce jour achevée a consisté à analyser les entreprises sur 3 points (financier, technologique et commercial) dans l'objectif d'identifier les éventuels problèmes, les corriger et ainsi améliorer le fonctionnement.

Un bilan très positif a déjà pu être tiré de ce premier travail avec une nette amélioration de la santé des entreprises (et par ricochet des paiements plus réguliers auprès des producteurs) ainsi que la mise en place d'un partenariat source d'économie et d'amélioration de l'efficacité (échange de produits, commercialisation commune...).

- Accompagnement technologique des fromageries et développement du partenariat :

Ce travail, entamé fin 2009 et prévu sur 2 années, devrait permettre de développer la synergie entre les 3 ateliers, encore améliorer la qualité des produits et sécuriser les fabrications.

- Amélioration de la qualité du lait :

Egalement prévu sur 2 années (2010 et 2011) ce travail consiste à un appui technique auprès des producteurs en vue d'une amélioration globale de la qualité du lait produit.

A terme, l'objectif sur ces 3 bassins de la zone nord, est que la totalité du lait produit puisse être transformé par les fromageries locales avec un niveau de valorisation du lait compatible avec les coûts de productions en zone de montagne.

Filière laitière bovine de la région PACA : quel avenir dans le contexte actuel ?

De part sa position géographie et la faible densité du nombre de producteurs, la filière laitière bovine régionale est depuis quelques temps en position de repli. La crise laitière qui sévit depuis quelques mois ne fait qu'exacerber les difficultés.

Dans un tel contexte, aussi bien les producteurs que les entreprises de collectes compte tenu de leur taille et des contraintes locales, sont de fait mal armé pour soutenir la comparaison face à des zones nettement plus favorables.

Pourtant, avec une population importante à proximité sur le sud de la région, un attachement de plus en plus important des consommateurs à la qualité et à la provenance des produits, la filière laitière bovine régionale a certainement une carte à jouer et ainsi tirer son épingle du jeu. Comment y arriver ? Quelles actions mettre en place ? Quel partenariat... ? Autant de questions qui nécessitent d'être finement étudier avant toute action.

Pour tenter de répondre à cela et accompagner la nécessaire mutation de la filière, la MRE (Maison Régionale de l'Elevage) vient de se lancer dans une réflexion prospective qui devra aborder les points suivant :

- Au niveau de la transformation :

• vision très détaillée de la filière actuelle

• Connaitre les stratégies locales des 2 grands groupes et définir le partenariat

• Estimer le niveau de développement possible des fromageries existantes

• Echafauder les stratégies et les différentes solutions (créations d'ateliers de fabrications supplémentaires, reprise de l'ensemble de la collecte par les producteurs et fabrication à façon, remise en service de l'usine Lactalis de Gap ...?)

- Au niveau de la commercialisation :

• Quelle stratégie commerciale nécessaire pour absorber les fabrications supplémentaires et tirer les prix vers le haut (démarches communes, image de marque, produit phare, fabrication lait cru ou thermisé, public cible...)

• Faut-il engager la filière vers un objectif de 100 % bio ?

A partir de ces éléments il sera nécessaire de définir 1 ou 2 scénarios d'évolution possible et pour chacun d'eux évaluer leur faisabilité économique

Cette action sera conduite sur le premier semestre 2010 avec l'appui d'un bureau d'étude qui travaillera en partenariat avec les acteurs régionaux de la filière. Pour financer cela la MRE a pu obtenir un soutien de la part de la Région et de l'Etat.

Jean-Michel Mazet (CA 05 /MRE) ❑

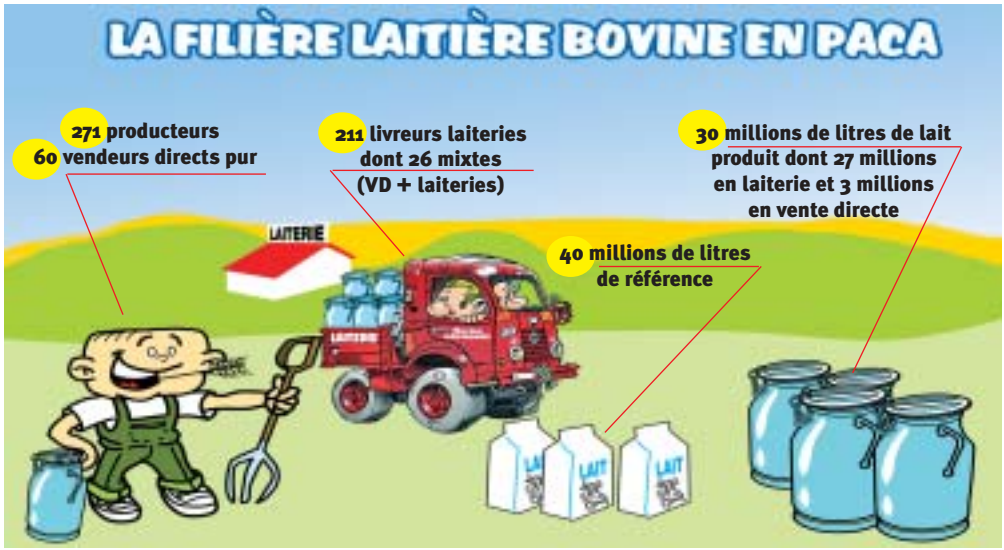

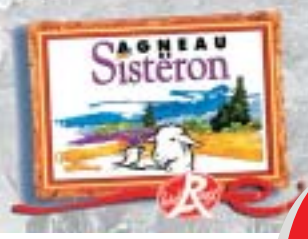

L'Agneau de Sisteron :

un étalement de l'offre qui porte ses fruits !

L'union de coopératives ARCOS (Alliance Régionale des Coopératives Ovines du Sud regroupant l'Agneau des Alpes du Sud, le Mérinos et la SOCAHP), l'association CESAR (ODG de l'Agneau de Sisteron Label Rouge) et la Maison Régionale de l'Elevage ont organisé leur traditionnelle réunion de bilan de campagne le vendredi 18 décembre au lycée agricole de Carmejane. Malgré la neige, une soixantaine d'éleveurs de toute la région étaient présents pour s'informer du travail accompli année après année.

Alors que les apports se stabilisent (57 000 agneaux apportés en 2009 contre 56 000 en 2008), les efforts techniques et d'étalement de la production se font sentir : le taux de labellisation et les ventes augmentent (respectivement +8% et +10%). Depuis 2000, les ventes en Label Rouge n'ont fait qu'augmenter (multipliées par 5 en 10 ans) malgré un marché de la viande d'agneau peu favorable ces dernières années (-10 % au niveau national entre 2008 et 2009). Pâques et l'automne restant des périodes sensibles, cette année encore l'étalement de la production avance pour faire coïncider l'offre et la demande tout au long de l'année : la réussite des approvisionnements à Pâques et lors d'une opération avec l'enseigne E. Leclerc illustre ce succès. Il a été rappelé qu'actuellement ce qui limite les ventes ce n'est pas la saturation du marché mais la disponibilité en agneaux Label lors de ces périodes critiques.

ARCOS met en place des outils de pilotage pour ses adhérents

En complément des plus-values incitatives sur les périodes cibles (de 1 € à 1.6 €/kg de carcasse) annoncées 8 mois avant le début de campagne, les coopératives d'ARCOS ont mis en place des outils de prévision de l'offre. Ainsi les carnets d'agnelage sont systématiquement transmis par l'éleveur, saisis par la coopérative et, en fonction de la durée d'engraissement propre à chaque éleveur, un prévisionnel global de livraison est fourni à l'aval à la semaine près. Ceci permet aussi en cas de forte demande des ajustements de dernière minute car les coopératives peuvent savoir où sont les agneaux prévus pour la semaine suivante et gérer la collecte en conséquence. Un planning de pilotage permet à chaque éleveur de gérer ses lots de lutte en fonction de la période de vente souhaitée. Le groupement qualité César a fourni aux éleveurs d'ARCOS leur dossier technique personnel (taux de labellisation, courbes d'apport prévisionnels et réalisés, durée d'engraissement, montant des plue-values perçues...) permettant à chacun de se situer parmi les 270 éleveurs qualifiés. En 2009, les plus-values ont rapporté en moyenne 7,08 €/agneau livré (soit 45 centimes d'euros de plue-value par kg d'agneau livré, labellisé ou non) et jusqu'à 19 €/agneau livré pour l'éleveur ayant le mieux optimisé le compromis période de vente/poids de carcasse/taux de labellisation.

En 2010, chaque éleveur muni de son code personnel pourra visualiser en direct sur Internet ses résultats d'abattage (taux de labellisation, poids, cause de refus au label, durée d'engraissement...) par lot ou par période.

Organisation et notoriété assureront le succès de la démarche

Le principal acteur d'aval de l'Agneau de Sisteron, la SA Dufour Sisteron et son PDG Thierry Vial, ont rappelé la formidable notoriété de cette appellation. Si en 2010, l'objectif des coopératives d'ARCOS est la livraison d'au moins 500 agneaux labellisés/semaine, l'entreprise DUFOUR pourrait en commercialiser dès à présent le double sous condition d'être approvisionné toute l'année. Pour réussir ce véritable défi, le renfort et l'adhésion d'éleveurs supplémentaires pouvant livrer durant les périodes déficitaires est indispensable. Il est donc crucial de renforcer les rangs des coopératives et de l'Agneau de Sisteron.

Un repas festif autour de l'agneau préparé par un chef cuisinier de la région, Robert le Bozec, a clôturé la journée. En parallèle, un atelier interactif sur la découpe de l'agneau a eu beaucoup de succès auprès des éleveurs qui ont pu mesurer l'impact des défauts de carcasses (entraînant une non-labellisation) sur la qualité des morceaux de viande découpés.

Eve Balard (MRE) - Sylvain Behety (Arcos)
Guillaume Chailly (César) ❑

Elevage Porcin

La notification des mouvements d'animaux est obligatoire

La notification des mouvements d'animaux est obligatoire

En application des réglementations relatives à l'identification et à la traçabilité, l'éleveur est responsable de la notification des mouvements d'animaux.

L'éleveur doit notifier tous les mouvements d'entrée et de sortie de porcins de son site d'élevage, en provenance ou à destination :
- d'un autre site d'élevage (même si les deux sites sont rattachés à la même exploitation),
- d'un abattoir,
- d'un centre de rassemblement,
- d'un autre pays que la France.

Seuls les mouvements de cadavres sont notifiés directement par les établissements d'équarrissage.

Les informations à notifier sont celles présentes sur le document d'accompagnement des mouvements.

Afin de répondre à la réglementation et faciliter la saisie des informations, la filière porcine a mis en place un outil, la BD Porc qui a été agréée par le Ministère en charge de l'agriculture.

Cette banque de données professionnelles permet de :
- Répondre aux exigences réglementaires, en simplifiant au maximum la contrainte pour les éleveurs
- Apporter une réactivité à la filière en cas d'incident sanitaire
- Favoriser la traçabilité dans la filière
- Offrir des services aux professionnels, notamment la gestion sanitaire et qualité
- Etre un référentiel unique des sites d'élevages porcins

L'éleveur peut notifier en direct sur internet ou par courrier à son EDE, ou déléguer la notification à un tiers : groupement de producteurs, abattoir, négociant...

L'éleveur détenteur des animaux, doit préciser sur chaque document d'accompagnement des mouvements :
• soit il réalise lui-même la notification,
• soit il la délègue à un tiers :
* si le tiers accepte, il devient le délégataire et réalise la notification pour le compte du détenteur,
* sinon, il doit en informer par tout moyen le détenteur.
Le délégataire peut être une organisation de producteurs, un abattoir, un organisme de sélection porcine, un CIA, un négociant ou un autre éleveur.

Chaque éleveur peut visualiser gratuitement sur internet les informations le concernant via un accès sécurisé. Celui-ci se fait par le portail des éleveurs AGRANET, à l'adresse suivante : www.agranet.fr (procédure d'inscription en ligne).
Chaque éleveur peut consulter :
- les données d'identification de son(ses) site(s) d'élevage
- les entrées et sorties d'animaux, avec possibilité de contester les informations relatives aux mouvements saisis si elles sont erronées et d'imprimer des récapitulatifs pour les intégrer au registre d'élevage.
- les indicateurs sanitaires et qualité.

Une plaquette de communication "Guide de l'éleveur pour la notification des mouvements de porcins" réalisée sous l'égide du Ministère en charge de l'Agriculture, par l'IFIP et en partenariat avec BDPORC, l'APCA, la FNP et Coop de France Bétail & Viande résume les modalités de la notification des mouvements des animaux et a déjà été largement diffusée.
Elle est disponible sur simple demande à :

Maison Régionale de l'Elevage
Route de la Durance
04100 Manosque
mre@mre-paca.fr

Liliane Domergue (MRE) ❑

Organisation des services d'Identification et de Contrôle des Performances

en région Provence Alpes Côte d'Azur

Depuis le 1er janvier 2009, l'ensemble des missions d'identification des ovins, bovins caprins et porcins, de certification des parentés des bovins et de contrôle de performance lait et viande sont portés par un seul Etablissement de l'Elevage Régional, service de la Chambre Régionale d'Agriculture (CRA PACA), agréé au niveau national.

Principes de l'organisation régionale

Le service EDE Régional coordonne la mise en place des missions d'identification, de certification des parentés, et de contrôle de performances en région PACA. Il fonctionne avec des groupes techniques (identification et contrôle de performances) qui ont pour objectifs d'améliorer le fonctionnement des services et mettre en place les réformes de manière homogène sur la région.

Les décisions tarifaires ou stratégiques sont prises après consultation d'un comité de pilotage professionnel réunissant des élus des chambres d'agriculture et des structures délégataires, puis votées par la chambre régionale d'agriculture.

Elles sont présentées au Comité Régional de l'Elevage (COREL), où siègent tous les représentants professionnels régionaux.

En 2010, certaines missions sont gérées en direct par la Chambre Régionale, d'autres sont déléguées aux opérateurs historiques de l'identification et du contrôle de performances.

Domaines concernés :

Ensemble du territoire régional

Missions d'identification, de certification des parentés, de contrôle de performances

Service apporté a près de 4500 exploitations d'élevage ou détenteurs.

Concrètement, selon le département où vous vous situez, votre interlocuteur est :

Département / Mission	Identification des ovins bovins caprins porcins (boucles, mouvements...)	Certification des parentés (filiations bovines)	Contrôle des performances Lait et Viande
Alpes de Haute Provence	Coop Service Elevage Tel : 04 92 36 62 20	Coop Service Elevage Tel : 04 92 36 62 20	Coop Service Elevage Tel : 04 92 36 62 20
Hautes Alpes	Groupement de Défense Sanitaire 05 Tel : 04 92 52 31 28	Chambre d'agriculture 05 Tel : 04 92 52 53 00	Chambre d'agriculture 05 Tel : 04 92 52 53 00
Alpes Maritimes	Chambre Régionale, Antenne 06 Tel : 04 93 18 45 17	Chambre Régionale, Antenne 06 Tel : 04 93 18 45 17	Chambre d'agriculture des Alpes Maritimes Tel : 04 93 18 45 00
Bouches du Rhône	Chambre Régionale, Antenne 13-84 Tel : 04 42 23 86 42	Chambre Régionale, Antenne 13-84 Tel : 04 42 23 86 42	Chambre d'agriculture des Bouches du Rhône Tel : 04 42 23 06 11
Var	Coop Service Elevage Tel : 04 92 36 62 20	Coop Service Elevage Tel : 04 92 36 62 20	Coop Service Elevage Tel : 04 92 36 62 20
Vaucluse	Chambre Régionale, Antenne 13-84 Tel : 04 42 23 86 42	Chambre Régionale, Antenne 13-84 Tel : 04 42 23 86 42	Chambre d'agriculture du Vaucluse, et Syndicat de Contrôle Laitier Tel : 04 90 74 47 40

CRA PACA, service EdER, 18/01/2010

Ambitions de la nouvelle organisation et objectifs concrets

• Assurer, dans le cadre d'un service unique de la CRA PACA (EDER : établissement de l'élevage régional) l'ensemble des missions liées à l'identification et à la certification des parentés animales ainsi que la coordination de l'ensemble des contrôles de performance.

• Optimiser et rationaliser les moyens en vue d'assurer les missions obligatoires de service public et d'offrir des services de qualité aux éleveurs, en maintenant un dispositif de proximité.

Mathilde Alexandre (EDER) ❑

Transport des porcs vers l'abattoir

L'application du règlement CE N° 1/2009 qui fixe l'aptitude d'un porc à être transporté interdit le déplacement de certains animaux

Ce règlement a ainsi conduit la filière porcine à se doter de règles nationales homogènes sur la transportabilité des animaux vivants.

Parallèlement, la mise en place du "paquet hygiène" européen (règlement CE 853/2004 fixant les règles spécifiques d'hygiène applicables aux denrées alimentaires d'origine animale) a également conduit la filière porcine à identifier certaines informations considérées comme pertinentes au regard de la sécurité des aliments.

Le guide réalisé par l'IFIP-INAPORC et Coop. de France est à disposition des éleveurs et des organisations de producteurs pour repérer les anomalies à détecter lors du chargement des porcs.

Ces informations devront être reprises sur le nouveau bon d'enlèvement des animaux à destination de l'abattoir.

Identification des porcs a destination de l'abbatoir.

- Tatouage a l'arriere de l'épaule avec l'indicatif de marquage du site d'élevage (exemple : FR 04232)
- au plus tard trois semaine avant le départ pour l'abattoir.

Liliane Domergue (MRE) ❑

CES ANIMAUX SONT-ILS TRANSPORTABLES VERS L'ABATTOIR ?

ANOMALIES CONSTATÉES	ANOMALIES MAJEURES ANIMAL NON TRANSPORTABLE VERS L'ABATTOIR	ANOMALIES MINEURES ANIMAL TRANSPORTABLE A DÉCLARER SUR LE BON D'ENLÈVEMENT
1 - Etat général	• Animal d'une extrême maigreur (côtes et vertèbres visibles) • Animal en mauvaise condition physique • Abdomen balloné (gros ventre) • Animal sous temps d'attente de traitement médicamenteux	
2 - Difficulté(s) de déplacement	• Animal ne pouvant se déplacer seul • Animal en état de détresse cardio-respiratoire (essouflé, ne pouvant se lever seul)	• Animal pouvant se déplacer seul (boiterie légère) • Et animal en bon état général. → A déclarer dans la case «Abcès, boiterie» du bon d'enlèvement des animaux à destination de l'abattoir
3 - Abcès et/ou déformation et/ou Inflammation articulaire	• Multiple (au moins 3) • ou avec répercussion sur l'état général	Un ou deux (sans répercussion sur l'état général) → A déclarer dans la case «Abcès, boiterie» du bon d'enlèvement des animaux à destination de l'abattoir
4 - Hernie	• Avec plaie nécrosée • ou de taille importante • ou avec répercussion sur l'état général	• Sans plaie nécrosée • Taille moyenne (ne dépassant pas la taille de 20 cm) • Et sans répercussion sur l'état général → A déclarer dans la case «Hernie» du bon d'enlèvement des animaux à destination de l'abattoir
5 - Morsure de queue	Avec nécrose étendue de la région caudale	Limitée et sans surinfection → A déclarer dans la case «Morsure de queue» du bon d'enlèvement des animaux à destination de l'abattoir
6 - Retournement utérin (retournement de matrice)	Transport interdit pour tout retournement utérin	
7 - Retournement de vagin	Transport interdit, pour un retournement important ou surinfecté	Retournement limité de vagin sans surinfection, et sans répercussion sur l'état général → A déclarer dans la case «Retournement limité de vagin» du bon d'enlèvement des animaux à destination de l'abattoir
8 - Retournement de rectum (retournement d'anus)	Transport interdit, pour un retournement important ou surinfecté	Retournement limité de rectum sans surinfection, et sans répercussion sur l'état général → A déclarer dans la case «Retournement limité de rectum» du bon d'enlèvement des animaux à destination de l'abattoir
9 - Exigences liées à la gestation	Transport interdit pour : • Les animaux qui ont dépassé 102 jours de gestation (90 % de la période de gestation) • Femelle qui a mis bas dans la semaine précédente	
10 - Lésion(s) cutanée(s)	• Nécrosée et étendue • Nécrosée et profonde • Plaie de surface supérieure à 100 cm2 • Plaques rouges disséminées indicatrices du Rouget	• Non nécrosée • Plaie de surface inférieure à 100 cm2 (10 cm par 10 cm) → A déclarer dans la case «Lésion cutanée» du bon d'enlèvement des animaux à destination de l'abattoir

Conduite à tenir par les professionnels

ÉLEVEUR	• Soins de mise à mort à l'élevage	• Identifier l'animal par une marque rouge sur la tête • Déclarer l'animal sur le bon d'enlèvement des animaux à destination de l'abattoir
TRANSPORTEUR	• Doit refuser de transporter l'animal	• Vérifier l'identification de l'animal et la cohérence avec le bon d'enlèvement des animaux à destination de l'abattoir • Organiser le chargement et le déchargement de manière à ne pas augmenter les souffrances de l'animal
ABATTEUR	• En cas de constat d'anomalie majeure au déchargement, il est préconisé l'étourdissement dans le camion dans le cas où le porc ne peut se déplacer seul	• Isoler l'animal dans les cases dédiées à l'abattoir et l'identifier

Attention : la liste présentée ci-dessus n'est pas exhaustive. Elle est donnée à titre indicatif en reprenant les raisons les plus fréquentes de non transportabilité des animaux. Les inspecteurs des services vétérinaires sont les seuls habilités quant à la décision finale relative à l'aptitude des animaux à être abattus

Le Lundi 14 décembre 2009, les Groupements Pastoraux des Hautes Alpes et des Alpes de Haute Provence s'étaient donnés rendez-vous à la Maison du Parc National des Ecrins à Vallouise (05)

Thème de la journée :

l'avenir de la PHAE collective à l'horizon 2012

Une vingtaine de Groupements pastoraux représentée par une quarantaine d'éleveurs ont assisté à cette journée d'informations. Mr Robert ESTACHY responsable du développement durable au Parc du Mercantour, Jean-Pierre LEGEARD, directeur régional du CERPAM étaient également présents et Mr Jean-Louis DENARIER de la DDEA 05 représentait l'Administration. Cette journée s'est déroulée en deux temps :

Le matin les techniciens du CERPAM des Hautes Alpes (Ariane SILHOL, Simon VIEUX et Thierry NIEZ) et du Parc National des Ecrins (Murielle DELLA VEDOVA) ont présenté un bilan des suivis des différentes mesures agri-environnementales mises en place sur les alpages du Parc des Ecrins depuis une douzaine d'années. Ainsi les résultats de ces suivis ont permis de mettre en évidence la contribution des pratiques de pâturage dans la préservation des espèces rares comme le tétras lyre ou la reine des Alpes, tout en améliorant la gestion des milieux pastoraux. L'impact de ces mesures sur la végétation et les populations de galliformes a été évalué sur neuf alpages. Cette présentation a mis en évidence le partenariat qui s'est tissé au fil des années entre tous les acteurs (bergers, éleveurs, gestionnaires d'espaces naturels), elle a permis d'aboutir à ce partage des expériences et des enjeux écologiques, pastoraux, et paysagers des espaces naturels du Parc des Ecrins.

Les résultats de ces suivis ont été publiés dans une brochure qui a été remise à chaque participant. Cette brochure se présente sous la forme de fiches techniques, chacune d'entre elles traitant une thématique particulière.

Après un repas pris en commun dans une auberge locale, l'après-midi a commencé par la projection d'un diaporama présentant toutes les richesses du Parc des Ecrins, quelles soient floristiques, faunistiques, culturelles ou paysagères. De magnifiques photos illustraient ces différents sujets, et soulignaient la place des pratiques pastorales dans la gestion des ces espaces.

Puis à l'initiative des deux Présidents de chaque département Jean DEBAYLE pour ESTIVALP et Charles PELISSIER pour ALPAGE un débat était proposé aux éleveurs sur l'avenir des mesures agri-environnementales en alpage.

Jean-Louis DENARIER de la DDEA du 05, a présenté le contexte administratif actuel.

Charles PELISSIER et Jean DEBAYLE s'appuyant sur les résultats présentés le matin, ont insisté sur le fait que les Groupements Pastoraux disposent d'arguments techniques et économiques forts. Ces résultats observés dans le Parc des Ecrins, sont transposables sur une majorité d'espaces naturels de la Région. Ils sont le fruit d'une coopération entre éleveurs, bergers, techniciens gestionnaires d'espaces naturels et techniciens pastoraux et doivent être utilisés pour préparer les négociations à venir lors du renouvellement en 2012 soit de la PHAE soit des mesures agri-environnementales. Ils ont tous les deux insisté sur le fait que les gestionnaires d'espaces naturels seront des alliés précieux pour ces futures négociations.

Dominique Baron (CERPAM) ❑

5ème Ovinpiades

des Jeunes Bergers en PACA

-10 : ce n'est pas la note au quiz mais la température au démarrage de la cinquième édition des Ovinpiades des jeunes bergers en Provence-Alpes-Côte d'Azur le jeudi 17 décembre. Et pourtant, une soixantaine de participants et plus de deux-cents élèves et professeurs accompagnateurs avaient répondu présents à l'invitation de la FROSE, de PACABEV Ovin et du lycée de Carmejane.

Pour réussir, les candidats, représentant ainsi huit d'établissements agricoles de la région, ont du mettre en pratique les connaissances acquises au cours de leur cursus.

Quelques nouveautés sont apparues pour cette édition :
Un nouvel outil : l'identification électronique qui fera bientôt son entrée sur tous les élevages fait déjà partie de nos épreuves.

Une nouvelle épreuve collective : L'instant d'une création, les élèves se sont métamorphosés en professionnels de la communication, pour créer une publicité dont l'objectif est de convaincre les lycéens des atouts de notre filière. C'est l'école des bergers du Merle qui a remporté l'épreuve avec son projet intitulé "Les toiles du berger". Il faudra maintenant être sélectionné au niveau interrégional pour pouvoir accéder à la finale nationale.
A l'issue de cette première sélection, Pierre BLANC du LEGTA de Gap et Suzanne DEL OMO du LEGTA de Carmejane, les 2 meilleurs apprentis-éleveurs, viendront représenter leur région, lors de la grande finale nationale au Salon International de l'Agriculture à Paris
En parallèle de ces épreuves, des ateliers thématiques ont été mis en place afin que les 200 élèves accompagnant leurs camarades et leurs enseignants bénéficient d'une demi-journée technique.
Des liens se créent autour de cette manifestation avec d'autres établissements d'enseignement agricole d'Italie notamment (Abruzzes et Piémont) et nous espérons les accueillir pour l'édition 2010. Le rendez-vous est pris !

Toute l'actualité des ovinpiades dans les régions sur :
www.ovinpiades.hautetfort.com/

Eve Balard (MRE) ❑

8ème Conférence Mondiale Mérinos

La Conférence Mondiale Mérinos se tient tous les 4 ans dans un pays différent. La première édition a eu lieu en 1982 à Melbourne, puis ce fut la France et l'Espagne en 1986, l'Afrique du Sud en 1990 (...) et de nouveau l'Australie (Perth) pour la dernière édition (2006). Cette rencontre réunit des éleveurs et des experts venus des quatre coins de la planète et fait l'objet de nombreux exposés.

Une Fédération Mondiale des Eleveurs de Mérinos, dont le siège est en Australie, s'est créée en 1986. Elle compte actuellement 9 pays adhérents : Argentine, Australie, Espagne, France, Hongrie, Nouvelle-Zélande, République d'Afrique du Sud, Uruguay, USA.

La 8ème Conférence Mondiale se tiendra du 3 au 5 mai à la Bergerie Nationale de Rambouillet, où 600 participants sont attendus. Elle traitera des aspects scientifiques et techniques de l'élevage ovin et du Mérinos, en particulier sous l'angle du développement durable. Le programme scientifique et technique permettra une approche des politiques européennes concernant l'élevage, tout en apportant des contributions d'experts internationaux.

La Bergerie Nationale de Rambouillet a été créée par Louis XVI pour être une ferme modèle développant l'innovation. Elle a acquis sa renommée à travers le monde grâce à son troupeau de Mérinos importé d'Espagne à la demande du Roi en 1786. Ce troupeau a eu au XIXème siècle, par l'exportation d'animaux reproducteurs, un rôle important dans l'amélioration des laines de nombreux pays d'Europe ou de l'hémisphère sud.

Un voyage préalable à la Conférence conduira les participants en Pays d'Arles (25 et 26 avril), puis en Espagne et au Portugal (28 avril au 1er mai). Un voyage post conférence (du 7 au 14 mai) emmènera les participants vers l'Alsace et la Lorraine, puis vers l'Allemagne et la Roumanie.

Pour la partie qui concerne le Pays d'Arles, le dimanche 25 avril sera consacré à la découverte de l'élevage en Camargue, le lundi 26 avril à celle de l'élevage de Mérinos d'Arles en Crau : visites du Domaine du Merle (Salon de Provence), de la Réserve Naturelle des coussouls de Crau, suivies d'un séminaire au Domaine des Aulnes (Saint-Martin-de-Crau).

Un ouvrage intitulé "Passion de bergers. Le Mérinos d'Arles" (Images en Manœuvres Editions / Maison de la Transhumance) sera édité à cette occasion.

Renseignements : Elodie Chauvet (Maison de la Transhumance/ FDO 13) au 04 90 47 99 54

Sites internet :

Conférence en Pays d'Arles : www.transhumance.org (Maison de la Transhumance)

Conférence Mondiale : www.merinoscope2010.fr

Les fêtes de la transhumance

dans le Sud de la France

Un phénomène récent mais désormais bien installé

Si les premières fêtes se sont mises en place à partir des années 70 et 80, comme celles d'Istres (1975), d'Aubrac (1982) ou de Saint-Rémy-de-Provence (1984), le développement des fêtes de la transhumance date, pour l'essentiel, des années 1990. On en compte aujourd'hui près d'une cinquantaine, réparties sur tous les massifs de l'arc méditerranéen : Provence-Alpes, Languedoc-Massif Central, Pyrénées, mais également dans les Vosges depuis quelques années. Le phénomène ne se limite pas à la France, mais touche également l'Espagne, l'Italie, ainsi que, de manière plus encore plus significative, l'Autriche. Ces fêtes peuvent concerner les ovins *(surtout dans le Sud)*, mais également les bovins *(Massif Central)* ou les équins *(notamment dans les Pyrénées)*, parfois les trois espèces ensemble. Elles connaissent un fort succès populaire, malgré une communication parfois désuète, et attirent jusqu'à plusieurs milliers de personnes : 20 000 personnes revendiquées lorsque les autocaristes s'en emparent, comme à Saint-Rémy-de-Provence ou en Aubrac.

À la différence de nombreuses fêtes agricoles, ces fêtes ne sont pas centrées sur la promotion d'un produit, comme les fêtes de la cerise, de la châtaigne ou de certains fromages (à l'exception nouvelle de celle de Munster, dans les Vosges). Enfin, il s'agit d'une activité ancrée dans l'histoire mais bien vivante, au contraire de certaines fêtes à thématique rurale qui sont basées sur des reconstitutions d'activités disparues : battage à l'ancienne, fabrication du pain, fête du cochon, etc. Elles sont en effet fondées sur le passage d'un ou de plusieurs troupeaux qui sont bien réels, avec souvent de jeunes éleveurs en activité à leur tête et au moment effectif de la transhumance.

Des contextes locaux très différents mais des thématiques récurrentes

Ces fêtes sont organisées par différents acteurs et avec des objectifs qui peuvent être assez éloignés les uns des autres, voire contradictoires. On peut distinguer schématiquement trois cas de figure :

- les fêtes organisées par des éleveurs, directement ou au travers de leurs organisations professionnelles. Les revendications sont alors essentiellement centrées autour de la filière de l'élevage. La fête de Saint-Rémy-de-Provence est par exemple née dans un contexte où la transhumance, pratiquée depuis quelques années uniquement en camions, avait perdu toute visibilité. L'idée est alors venue à un petit groupe d'éleveurs de la commune *(organisé depuis au travers d'une association : Li Pastre de San Roumiè)* de la remettre en lumière au travers d'une fête organisée autour du passage de plusieurs troupeaux de la commune dans les rues d'un village, par ailleurs, à forte attraction touristique.

- les fêtes réalisées sous l'égide des offices de tourisme, des municipalités, voire du Lion's Club. Elles sont alors orientées vers la promotion globale d'un territoire ou d'une commune, d'un développement touristique, à l'échelle d'un public extrêmement vaste. C'est le cas de l'Aubrac où c'est la culture traditionnelle des hautes terres du Massif Central que l'on célèbre,

avec sa musique, ses productions artisanales *(sabots, couteaux, fromages, charcuterie, etc.)*.

- enfin, les fêtes organisées en partenariat entre des éleveurs et une association culturelle ou le service culturel d'une collectivité locale. L'accent y est dès lors mis sur la dimension culturelle de l'élevage transhumant, sa connaissance, sa promotion et sa défense à l'échelle méditerranéenne, voire au-delà. Des bergers d'autres territoires pastoraux du bassin méditerranéen sont parfois présents. C'était le cas des premiers temps de la fête de Die, et aujourd'hui d'Éguilles *(Bouches-du-Rhône)*, du Mas Dieu *(Hérault)*, etc.

Ces fêtes participent d'un phénomène ritualisé : il existe un "modèle fête de la transhumance", avec pour élément central le passage du troupeau, qui constitue le moment fusionnel avec le public. Plusieurs cercles d'acteurs sont mobilisés : celui des professionnels, celui des amis qui, ce jour-là, donnent un coup de main, celui des touristes. Tous les médias permettant de valoriser la dimension culturelle de la transhumance peuvent également être sollicités : expositions, projections de films, veillées, spectacles, colloques, rencontres, etc. Le programme de la fête comprend souvent des démonstrations de chiens de troupeaux ou de tonte, une foire aux produits locaux, un repas *(autour d'une viande)* et prend parfois une connotation religieuse, avec la bénédiction du troupeau.

Une forme de mise en scène de l'activité d'élevage

La mise en place de ces fêtes répond d'évidence au besoin d'un nouveau mode de communication entre un public très majoritairement urbain - mais dont les racines rurales peuvent être très proches - et des acteurs du monde rural. De ce point de vue, les fêtes de la transhumance ont l'avantage d'être organisées autour d'une activité encore actuelle, dont la persistance est liée à un mode de vie particulier et à la préservation d'espaces "naturels". Il n'est donc pas étonnant que le contact s'établisse aisément entre des éleveurs, dont l'activité a longtemps été marginalisée, et un public exigeant, à la recherche d'une authenticité sans fard, tant sur l'aspect produit que sur la dimension culturelle. Le passage du troupeau, élément central de la quasi-totalité des fêtes, a de surcroît l'avantage de rendre chacun acteur de la fête, ne serait ce qu'un instant, dans la proximité avec les animaux. C'est dans ce contact direct avec les bêtes, offert à tous, que réside certainement un des succès de ces manifestations.

Mais la pluralité d'acteurs et d'objectifs, parfois contradictoires, peut être également source de conflits. La façon dont l'élevage transhumant et la culture pastorale qui lui est liée sont présentés au public est un sujet sensible auquel les éleveurs sont toujours très attentifs. Pour les éleveurs et les organisations professionnelles, il s'agit d'un pari forcément perdu d'avance : il est impossible de faire passer la complexité d'un métier, d'une histoire, en une seule journée. Les messages sont forcément réducteurs.
Autrefois, et parfois encore aujourd'hui dans certaines zones, lorsque les troupeaux traversaient les territoires et les villages, la transhumance était déjà une forme de mise en scène pour le regard de l'autre : ensonnaillage de prestige, décoration des bêtes, ordre de marche, animaux de prestige, etc. Or, les fêtes s'adressent aujourd'hui à un public majoritairement urbain, qui n'a pas les codes nécessaires, ou les interprète autrement. Il y a donc crainte d'une vision biaisée de la profession, voire d'une caricature : l'appréhension d'être transformé en "berger de carte postale".

Les évolutions des dernières années

Parmi les évolutions constatées depuis les années 90, trois semblent particulièrement significatives :
- la mise en avant affirmée du rôle écologique de l'élevage, notamment du rôle des troupeaux dans le maintien des paysages ouverts et de la biodiversité qui y est liée, de la défense de la forêt contre les incendies ou de la prévention des risques d'avalanche en montagne ;

- la promotion des produits, avec une présence plus régulière de dégustation sinon de vente de

viande, la possibilité de prendre un repas ; cette évolution est à mettre en parallèle du développement récent de la vente directe dans les élevages *(points de vente collectifs, via une coopérative ou auprès de particuliers)*, ainsi qu'à une volonté de plus en plus affirmée des filières d'élevage et des territoires de relier les produits agricoles à leurs terroirs ;

- la mise en œuvre d'offres structurées autour de la transhumance, comme l'opération "Transhumances en Couserans" *(Ariège)*, association créée en 2003 qui rassemble tous les acteurs motivés par une démarche de re-dynamisation et d'animation des vallées du Pays Couserans autour des activités pastorales et des transhumances.

Les clés de la réussite ?

L'indéniable succès des fêtes de la transhumance repose avant tout sur le contact direct avec les bêtes que permet le passage du troupeau dans les rues du village, élément central de la fête. La rencontre véritable entre le public et le monde de l'élevage est souvent la plus aboutie lorsque l'organisation de la manifestation repose sur une relation étroite entre opérateurs culturels et professionnels *(éleveurs et bergers)*, respectueuse de ces derniers. Elle permet notamment de dépasser les seules dimensions spectaculaires et émotives du défilé de troupeaux, pour poser les termes d'une réelle prise de conscience des réalités contemporaines du pastoralisme dans ses différentes dimensions, culturelle, productive et environnementale, et de créer les conditions nécessaires à un échange véritable entre les participants. L'ouverture vers d'autres cultures pastorales est également pertinente, car la transhumance s'inscrit dans une histoire et que cette histoire est faite d'échanges, de convergences et de divergences, qui ne sont souvent perceptibles que sur une échelle géographique plus large.

Les fêtes de la transhumance constituent ainsi des lieux privilégiés de communication avec un large public et le lien avec les produits, les territoires, y est aujourd'hui plus clairement exprimé qu'auparavant. Il n'en reste pas moins qu'il faut rester conscient des limites de ces manifestations festives et que la défense d'une profession, souvent fragile économiquement, passe surtout par d'autres outils plus permanents et diverisfiées. Là encore, l'implication effective de la profession, toujours difficile en raison des contraintes de temps inéhrentes à cette activité, reste essentielle.

Patrick FABRE
(Maison de la Transhumance)

Ce texte est issu de travaux menés avec Pierre LAURENCE (Service du patrimoine

À paraître le livre :

Passion de bergers, le Mérinos d'Arles

Images en Manœuvres Éditions et la Maison de la Transhumance
Sous la direction de Patrick Fabre et Guillaume Lebaudy
Préface de René Tramier

Rarement bête à laine n'aura exercé autant de fascination ! Passion de bergers qui dure depuis plus de deux cent ans, la race ovine Mérinos d'Arles est l'animal emblème de la grande transhumance qui relie la Provence aux Alpes. L'origine de cette race remonte au grand mouvement de "mérinisation" du cheptel français de la fin du 18e siècle, grâce au croisement avec des béliers mérinos venus d'Espagne.
Cette race compte désormais 350 000 têtes. Petite, docile, mais aussi bonne marcheuse et très rustique, les bergers l'apprécient pour ses grandes qualités, notamment la finesse de sa laine et la saveur de sa viande d'agneau. Et l'été, dans les Alpes, le spectacle des grands troupeaux de Mérinos d'Arles ravit les amoureux de la montagne... En 1924, un éleveur (Président du Syndicat des Éleveurs du Mérinos d'Arles) et un ingénieur agricole, font paraître un livre qui fera date : *Le Mérinos d'Arles*. Epuisé depuis longtemps, nous vous proposons aujourd'hui de le redécouvrir dans une version enrichie de textes écrits par de nombreux spécialistes (bergers, tondeurs, experts lainiers, ingénieurs, historiens, ethnologues, etc.) apportant des éclairages nouveaux sur l'histoire, l'actualité et le devenir de la race et de l'élevage du Mérinos d'Arles.

OFFRE DE SOUSCRIPTION RÉSERVÉE AUX LECTEURS DE *RÉSONANCES* (21€ au lieu de 35€)

Jusqu'au 30 mars 2010

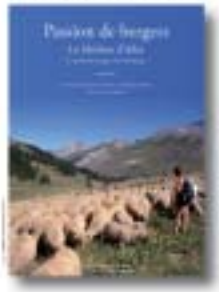

Format : 16,5 x 23 cm
448 pages et
550 illustrations environ
Dos carré collé
Couverture souple
Date de parution : avril 2010

Prix public : 35 €

1 livre : 21€
Total : ... x 21€ = ...€
Participation aux frais de port,
3€ par ouvrage : . ...€
Total : . ...€

Nom / Prénom : .
Adresse : .
.
Mail : .
Tél. (obligatoire) : .

Bon à retourner accompagné du chèque libellé à l'ordre de
Maison de la Transhumance,
à Maison de la Transhumance "Le Mérinos d'Arles"
Hôtel de Ville 13310 Saint-Martin-de-Crau

LE SITE DE L'ÉLEVAGE RÉGIONAL

www.evise.fr

Élevages et Viandes du Sud-Est

LA SOURCE DE TOUTES LES INFORMATIONS À CONNAÎTRE...

LES DÉMARCHES

LES COTATIONS

LA LEGISLATION

LES MANIFESTATIONS

LES MÉTIERS

LES ACTUALITÉS ETC...

...LE LIEN QUI NOUS UNIT

partenaire de votre projet

ARCHITECTURE

Missions

- Conseil / faisabilité
- Programmation
- Permis de construire
- Suivi de chantier
- …

Compétences

Aménagement rural
Architecture
- Bâtiments agricoles
- Équipements
- Logements

Atouts

- Connaissance du milieu
- Partenariat avec les organismes professionnels agricoles

Préoccupations

- Développement durable
- Éco-construction (valorisation des sous produits agricoles)
- Pénibilité du travail
- Confort animal
- Gestion des déchets…

SICA
Société d'Intérêt Collectif Agricole Habitat Rural
Alpes Méditerranée
Élevage • Territoire • Architecture
06 6494 4368 • sicaam@orange.fr
04 92 72 24 62

MRE - Route de la Durance - 04100 Manosque
fax: 04 92 72 73 13 - Tél.: 04 92 72 24 62
Email : mre@mre-paca.fr